



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2000/4/Add.4
3 avril 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-huitième réunion plénière
(Paris, 13-15 juin 2000)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2000/2001 ET 2001/2002 :
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4
STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES**

À titre d'essai, cette partie de la présentation intégrée n'a pas été conçue de la même façon que les autres parties. En effet, à l'automne 1999, la Division de statistique de l'ONU a prié la Division de statistique de la CEE et le Bureau de la Conférence de modifier l'organisation de la présentation intégrée de la Conférence, en utilisant de nouvelles rubriques, et de mettre l'accent sur les évolutions en cours des méthodes statistiques dans chacun des domaines étudiés, plutôt que sur les travaux liés à la statistique en général. Cette demande avait pour but d'établir une correspondance plus directe entre d'une part la présentation intégrée de la Conférence, d'autre part la présentation intégrée et la base de données sur les travaux des organisations internationales dans le domaine de la méthodologie statistique que la Division de statistique de l'ONU établit pour la Commission de statistique.

Le Bureau a étudié cette demande à sa réunion de novembre 1999 et décidé de procéder à un essai avec la version de la présentation intégrée préparée pour la réunion plénière de 2000. Pour cet essai, les activités de programme 1, 2, 3, 5 et 6 seraient exposées de façon "traditionnelle", et l'activité de programme 4 (Statistiques sociales et démographiques) de la façon demandée par la Division de statistique de l'ONU.

Le Bureau a décidé que cet essai devait être réalisé cette année, afin que la Conférence, à sa réunion plénière de 2000, lui donne des directives sur la façon d'organiser la présentation intégrée à l'avenir, de façon "traditionnelle" (c'est-à-dire comme pour les autres parties de la présentation intégrée) ou à l'exemple du présent additif. C'est pourquoi **la Conférence est appelée à se prononcer sur cette question à sa réunion plénière de 2000.**

Structure de la présentation intégrée

1. Ce document a pour objet de fournir une présentation entièrement intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE. En d'autres termes, il englobe non seulement les activités dans le domaine statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), mais aussi les activités statistiques pertinentes entreprises dans la région de la CEE par les organismes énumérés ci-après : Commission des Communautés européennes, OCDE, Division de statistique de l'ONU, OIT, OMS, FMI, Organisation mondiale du commerce (ex-GATT), Banque mondiale, Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) et bon nombre d'autres institutions. Les programmes sont présentés dans six documents distincts - un pour chaque domaine du programme de travail de la Conférence :

Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique (CES/2000/4/Add.1)

Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes (CES/2000/4/Add.2)

Activité de programme 3 : Statistiques économiques (CES/2000/4/Add.3)

Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques (CES/2000/4/Add.4)

Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement (CES/2000/4/Add.5)

Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (CES/2000/4/Add.6).

2. La présentation intégrée est préparée chaque année, conformément au calendrier suivant :

- i) Décembre-janvier : le secrétariat de la CEE obtient des informations d'autres organisations concernant leurs programmes de travail et établit un avant-projet de la présentation intégrée, que le Bureau de la Conférence des statisticiens européens examine lors de la réunion qu'il tient chaque année en février.
- ii) Février-mai : le secrétariat met à jour la présentation intégrée et la modifie pour y incorporer les décisions que le Bureau recommande à la Conférence de prendre dans chaque domaine de la statistique, et il soumet la présentation sous forme de projet à la Conférence pour qu'elle l'examine à sa réunion annuelle qui a lieu en juin.
- iii) Juillet-août : le secrétariat modifie la présentation intégrée en fonction des décisions que la Conférence a prises à sa réunion de juin en ce qui concerne son propre programme de travail, et publie la version définitive de la présentation pour la prochaine période biennale.

3. Ainsi, les six documents mentionnés plus haut contiennent les informations mises à jour communiquées par les organisations au secrétariat afin qu'elles apparaissent dans cette version actualisée de la présentation intégrée, qui sera examinée par la Conférence à sa réunion plénière de 2000. En plus des informations actualisées relatives aux futurs programmes de travail envisagés par

les diverses organisations internationales dans différents domaines de la statistique, elle donne la liste des nombreuses décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter dans les domaines en question et signale plusieurs points que le Bureau estime devoir porter à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

4. Dans le présent additif, chaque activité de programme est subdivisée, comme dans les autres additifs, en un certain nombre d'éléments de programme. Toutefois, aux fins de l'expérience menée cette année avec cette partie de la présentation intégrée, les rubriques des éléments de programme ont été modifiées afin qu'elles correspondent davantage à celles que la Division de statistique de l'ONU utilise dans la présentation intégrée et la base de données sur les travaux des organisations internationales dans le domaine de la méthodologie statistique qu'elle établit pour la Commission de statistique :

EXPOSÉ DES PROBLÈMES : Objectifs généraux des services nationaux de statistique en ce qui concerne les activités internationales dans ce domaine au cours des prochaines années.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES À MOYEN TERME : Résultats concrets attendus par les pays au cours des deux prochaines années.

L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE EST APPELÉE SUR LES POINTS

SUIVANTS : Liste (pour chaque domaine statistique) des questions que le Bureau estime devoir porter à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

DÉCISIONS QUE LE BUREAU RECOMMANDE À LA CONFÉRENCE

D'ADOPTER À SA RÉUNION PLÉNIÈRE DE 2000 : Liste des décisions qu'il est recommandé à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000, en ce qui concerne son programme de travail.

RÉUNIONS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES : Organisation responsable, titre, date.

RAPPORTEUR : Organisation internationale qui, sur la recommandation de la Conférence, sera chargée d'élaborer, à l'intention du Bureau, des rapports succincts sur des problèmes concrets et des questions d'orientation, et d'évaluer, au nom de la Conférence, les progrès accomplis au regard des objectifs et des résultats définis pour un élément de programme donné.

ACTIVITÉS ET MOYENS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES :

Description des principales activités des organisations dans ce domaine de la mi-juin 2000 à juin 2002. Sous cette rubrique, des informations sont également fournies en ce qui concerne les incidences sur les ressources de la CEE des travaux devant être entrepris par le secrétariat de la CEE. Les incidences sur les ressources de la CEE sont classées en trois catégories : minimales (moins de trois mois de travail); moyennes (trois à six mois de travail); et importantes (plus de six mois de travail). Les activités et moyens s'articulent

comme suit : i) travaux de méthodologie en cours; ii) activités nouvelles; iii) activités régulières auxquelles il sera mis fin au cours des deux prochaines années.

Liste des éléments du programme de travail de la Conférence

5. On trouvera dans le tableau 1 ci-après la liste de tous les éléments du programme de travail de la Conférence avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré.

Autres renseignements connexes

6. La présentation intégrée étant répartie en six documents distincts, la présente note explicative est reproduite au début de chacun d'eux. Un bref document (CES/2000/4) rappelle en outre le contexte dans lequel cette présentation a été élaborée et fournit des renseignements complémentaires, y compris la signification des sigles qui y sont employés.

Tableau 1. Liste des éléments de programme compris dans le programme de travail de la Conférence (avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré)

Activité de programme	Élément de programme
<p>Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique (voir document CES/2000/4/Add.1)</p>	<p>1.1 Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux 1.2 Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique 1.3 Pays en transition dans la région de la CEE 1.4 Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)</p>
<p>Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes (voir document CES/2000/4/Add.2)</p>	<p>2.1 Gestion de l'infrastructure informatique 2.2 Collecte et traitement des données statistiques 2.3 Diffusion et échange de l'informatique statistique 2.4 Classifications statistiques 2.5 Recherche-développement statistique 2.6 Données géographiques et régionales 2.7 Mise en valeur des ressources humaines 2.8 Indicateurs de développement durable NOUVEAU</p>
<p>Activité de programme 3 : Statistiques économiques (voir document CES/2000/4/Add.3)</p>	<p>3.1 Mise en œuvre du système de comptabilité nationale 3.2 Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements 3.3 Commerce international des marchandises 3.4 Statistiques des transports et des communications 3.5 Commerce (secteur de la distribution) 3.6 Commerce international de services 3.7 Tourisme 3.8 Autres services marchands et services non marchands 3.9 Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat 3.10 Statistiques agricoles et forestières et statistiques de la pêche 3.11 Statistiques industrielles 3.12 Statistiques de l'énergie 3.13 Statistiques de la science et de la technique 3.14 Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques 3.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques économiques</p>

Activité de programme	Élément de programme
<p><u>Activité de programme 4</u> : Statistiques sociales et démographiques (voir document CES/2000/4/Add.4)</p> <p>Nouvelle numérotation des éléments de programme pour en améliorer la concordance avec la classification des programmes du Comité administratif de coordination (CAC)</p>	<p>4.1 Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité, familles et ménages) (<i>ex 4.11</i>)</p> <p>4.2a Recensements de la population et des habitations (<i>ex 4.5</i>)</p> <p>4.2b Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier (<i>ex 4.14</i>)</p> <p>4.3 Statistiques des établissements humains et du logement (<i>ex 4.12</i>)</p> <p>4.4 Statistiques du travail (<i>ex 4.10</i>)</p> <p>4.5 Statistiques sur l'éducation et la formation (<i>ex 4.8</i>)</p> <p>4.6 Statistiques culturelles (<i>ex 4.9</i>)</p> <p>4.7a Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité de revenus (<i>ex 4.13</i>)</p> <hr/> <p>4.7b Statistiques sur la sécurité sociale (<i>nouveau</i>) NOUVEAU</p> <p>4.8 Statistiques sur la criminalité et la justice pénale (<i>ex 4.7</i>)</p> <p>4.9 Statistiques de la santé (<i>ex 4.6</i>)</p> <p>4.10 Statistiques différenciées en fonction du sexe (<i>ex 4.2</i>)</p> <p>4.11 Autres travaux dans le domaine des statistiques sociales et démographiques (<i>ex 4.XX</i>)</p> <p>4.11a Indicateurs et cadres sociaux (<i>ex 4.1</i>)</p> <p>4.11b Enquêtes sociales polyvalentes (<i>ex 4.3</i>)</p> <p>4.11c Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (<i>ex 4.4</i>)</p>
<p><u>Activité de programme 5</u> : Statistiques de l'environnement (voir document CES/2000/4/Add.5)</p>	<p>5.1 Notions, définitions et classifications sectorielles <i>Thème : émissions, déchets, utilisation des sols/couverture végétale, etc.</i></p> <p>5.2 Comptabilité de l'environnement</p> <p>5.3 Base de données sur l'environnement et rapports sur l'état de l'environnement</p> <hr/> <p>5.4 Statistiques météorologiques NOUVEAU</p>
<p><u>Activité de programme 6</u> : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (voir document CES/2000/4/Add.6)</p>	<p>6.1 Coordination de la collecte internationale de données</p> <p>6.2 Autres activités du secrétariat de la CEE concernant les statistiques</p>

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4**STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES**

Le Bureau de la Conférence, à sa réunion de novembre 1999, a recommandé de procéder, pour la version 2000 de la présentation intégrée, à un essai de classement des éléments de programme qui corresponde davantage à la classification utilisée par le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC). Le tableau qui suit indique la correspondance entre l'ancienne et la nouvelle numérotation des éléments de programme :

Nouveau numéro :	Ancien numéro :	Élément de programme :
4.1	4.11	Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité, familles et ménages)
4.2a	4.5	Recensements de la population et des habitations
4.2b	4.14	Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier
4.3	4.12	Statistiques des établissements humains et du logement
4.4	4.10	Statistiques du travail
4.5	4.8	Statistiques sur l'éducation et la formation
4.6	4.9	Statistiques culturelles
4.7a	4.13	Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité de revenus
4.7b	Partie de 4.13 et de 4.14	Statistiques sur la sécurité sociale (nouvel élément de programme)
4.8	4.7	Statistiques sur la criminalité et la justice pénale
4.9	4.6	Statistiques de la santé
4.10	4.2	Statistiques différenciées en fonction du sexe
4.11	4.XX	Autres travaux dans le domaine des statistiques sociales et démographiques
4.11a	4.1	Indicateurs et cadres sociaux
4.11b	4.3	Enquêtes sociales polyvalentes
4.11c	4.4	Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques

4.1 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES (Y COMPRIS PROJECTIONS, MIGRATIONS ET FÉCONDITÉ, FAMILLES ET MÉNAGES) (ex EP 4.11)

Exposé des problèmes : Mettre au point un système de comptabilité démographique par pays et de projections connexes sur la population, la famille et les ménages pour la région de la CEE OCDE et favoriser la constitution de fichiers de microdonnées permettant de procéder à des analyses socioéconomiques comparées de populations cibles importantes. Parmi les composantes majeures de ce projet figurent : 1) la création d'une banque de données sur les utilisations des statistiques démographiques non gouvernementales/gouvernementales dans les pays de la CEE; 2) la promotion d'une coordination internationale et d'accords internationaux tendant à améliorer l'évaluation des flux migratoires de population et des données de "stocks" de demandeurs d'asile et de réfugiés; 3) la promotion d'une coordination internationale et d'accords internationaux tendant à améliorer les statistiques sur les familles et les ménages; 4) la promotion et la réalisation d'une nouvelle série d'enquêtes produisant des résultats comparables à l'échelle internationale sur la fécondité et la famille/les ménages, afin de documenter et d'expliquer les modifications permanentes affectant la fécondité et le comportement familial ainsi que la santé en matière de reproduction; 5) la constitution de fichiers de microdonnées comparables; et 6) la mise en commun des derniers progrès méthodologiques en matière d'estimations et de projections démographiques.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Un plan de travail pour la mise au point coordonnée et en coopération d'approches dans les domaines de la fécondité, des migrations, des estimations et des projections, ainsi que des familles et des ménages, dans le but 1) d'évaluer les statistiques internationales actuelles au regard des objectifs énumérés ci-dessus, 2) de mettre en lumière les secteurs dans lesquels il y a chevauchement ou double emploi entre plusieurs organisations internationales, et 3) de suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés seraient prometteurs. Élaboration d'un résumé analytique à l'intention du Bureau et de la Conférence.

Projections : S'agissant d'Eurostat, création éventuelle d'un groupe d'experts chargé d'étudier et d'analyser la relation entre l'évolution de la population et celle du marché du travail, ce qui pourrait déboucher sur l'organisation d'un atelier international pour comparer et évaluer les projections de la population en général et celles de la population active qui ont été établies pour l'Europe par différentes organisations internationales.

Statistiques démographiques : Spécifications relatives au Système de comptabilité démographique pour la région de la CEE; utilisations classées des statistiques démographiques dans les pays de la CEE;

Pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE : Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement : 1) système d'information régional (base de données) pour le suivi de la mise en œuvre dans les pays en transition des documents finals des conférences pertinentes sur la population (Conférence internationale sur la population et le développement, Conférence européenne sur la population et Conférence régionale sur la population; 2) sites régionaux et nationaux POPIN sur le World Wide Web; et 3) étude de l'évolution récente de la population dans les pays en transition.

Migrations : 1) publication de recommandations internationales révisées relatives aux statistiques des migrations; 2) protocoles et accords tendant à faciliter l'élaboration de données précises et actuelles sur les migrations; courants migratoires internationaux annuels et normalisation des mises en tableau pour les pays membres de la CEE.

Fécondité : Accords initiaux relatifs à divers aspects de la nouvelle série d'enquêtes sur la fécondité et sur la famille/les ménages, notamment : i) les objectifs des enquêtes, ii) les principales composantes du questionnaire d'enquête commun, iii) le plan de sondage des enquêtes, et iv) les modalités de financement aux niveaux régional et national.

S'agissant du Groupe des activités relatives à la population de la CEE : 1) publication des derniers rapports de pays normalisés ayant trait aux enquêtes sur la fécondité et la famille (FFS); 2) diffusion des derniers fichiers normalisés (SRF); et 3) achèvement des dernières études internationales comparées.

Familles et ménages : Accords initiaux relatifs à divers aspects de la nouvelle série d'enquêtes sur la fécondité et sur la famille/les ménages, notamment : i) les objectifs des enquêtes; ii) les principales composantes du questionnaire d'enquête commun, iii) le plan de sondage des enquêtes, et iv) les modalités de financement aux niveaux régional et national.

S'agissant du Groupe des activités relatives à la population de la CEE : (sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires à cet effet) : 1) accords sur les priorités en matière de recherche et de collecte de données connexes avec les partenaires nationaux et régionaux (l'évaluation des enseignements tirés de la recherche et de la collecte de données dans les domaines de la fécondité et de la famille dans les années 90 sera achevée en juin 2000); 2) établissement d'un programme de recherche sur le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes; et 3) élaboration de méthodes de collecte et d'analyse de données d'échantillons comparables provenant d'enquêtes et de recensements, à l'appui de ces travaux de recherche.

L'attention de la Conférence est appelée sur les point suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000

:

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)
- Approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)

Réunions de juillet 2000 à juin 2002

CEE-Eurostat : Réunion de travail sur les projections démographiques (2003/2004)

Eurostat : Groupe de travail sur les migrations, (premier semestre de 2001)

Eurostat : Groupe de travail : démographie (premier semestre de 2002)

OCDE : Réseau SOPEMI (décembre 2000)

Division de statistique de l'ONU : Groupe d'experts de la collecte de données sur la fécondité et la mortalité

Division de statistique de l'ONU : Groupe d'experts du Manuel sur la fécondité et la mortalité

Division de la population de l'ONU : Session annuelle de la Commission de la population et du développement (premier trimestre de 2001)

Division de la population de l'ONU : Sous-Comité des estimations et projections démographiques du CAC (juin et juillet 2000).

Réunions organisées par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE :

- Réunion intergouvernementale chargée d'étudier, de modifier et d'adopter les propositions relatives au programme intitulé "Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations" (juillet 2000)
- Réunion d'un groupe d'experts informel chargé de définir les thèmes de recherche aux fins de l'étude sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations ainsi que de formuler des recommandations concernant les questions de fond et de logistique en rapport avec la collecte/l'échantillonnage, le traitement, l'archivage et la diffusion de données provenant d'enquêtes ou de recensements (octobre 2000)
- Réunions de sous-groupes d'experts informels chargés d'établir un projet de modèle de questionnaire d'enquête (octobre à décembre 2000)

Rapporteurs :

Division de statistique de la CEE (migrations)

Groupe des activités relatives à la population de la CEE (fécondité)

Eurostat (estimations et projections démographiques)

Eurostat (statistiques sur les familles et les ménages)

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence :

- a) Migrations :

Travaux de méthodologie en cours :

- Échange annuel de statistiques sur les courants migratoires internationaux.

- Création (en 2000/2001, avec Eurostat) d'une équipe spéciale composée des services nationaux de statistique intéressés, qui étudierait la possibilité de procéder par études de cas pour déterminer si et comment les pays pourraient parvenir plus rapidement à une plus grande comparabilité au niveau international dans ce domaine en appliquant la nouvelle série de recommandations de l'ONU relatives aux statistiques des migrations internationales.

Ressources du secrétariat : importantes

b) Projections :

Travaux de méthodologie en cours :

- Réunion de travail sur les projections démographiques (2003/2004, avec Eurostat), en vue d'étudier les sujets suivants : i) projections internationales, nationales et sous-nationales les plus récentes concernant la population et les ménages; ii) évaluation, analyse et projection des tendances et schémas de fécondité, de mortalité et de migration ainsi que de la composition et de la dynamique des ménages : nouvelles approches et nouveaux enseignements; iii) exactitude ou caractère aléatoire des projections internationales, nationales et infranationales concernant la population et les ménages; iv) stratégies de documentation et de diffusion; v) utilisateurs et utilisations des projections; vi) évaluation et utilisation des logiciels de projection.

(Le secrétariat de la CEE et Eurostat commenceront à planifier et à préparer la réunion en 2002/2003, en coopération avec les services nationaux de statistique, les centres de recherche ou les instituts universitaires intéressés.)

Ressources du secrétariat : minimales

Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE (Division des analyses économiques) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement : Une formation sera dispensée aux participants originaires de pays intéressés par un suivi de la mise en œuvre des documents finals de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la Conférence européenne sur la population et de la Conférence régionale sur la population. Le Groupe continuera de promouvoir la mise en place de sites nationaux POPIN (Réseau d'information en matière de population) sur le World Wide Web.
- Situation des hommes et des femmes au fil des générations : Travaux de recherche sur les comportements et la qualité de vie : élaboration de méthodes de collecte et d'analyse de données comparables provenant d'échantillons d'enquêtes ou de recensements pour étudier le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes. Pour le programme d'enquête : enquêtes pilotes pour mettre le projet de modèle de questionnaire à l'essai dans trois pays; établissement du modèle de questionnaire définitif; mise au point d'une liste de

codes d'enquête; réalisation d'enquêtes dans les pays participants. Pour le programme de recensement : modification de la stratégie en vigueur pour l'établissement d'échantillons de microdonnées à partir de recensements de la population et des habitations; études de comparabilité des recensements; établissement d'échantillons de microdonnées provenant de recensements.

Collecte de données :

- Fécondité, famille et santé en matière de reproduction : i) collecte, normalisation et diffusion des données : des fichiers normalisés (RSF) pour les enquêtes sur la fécondité et la famille (FFS) vont être créés, archivés et diffusés pour les pays qui se sont associés au projet dans les dernières années 90. Des données au niveau des agrégats (tableaux SCR) continueront d'être diffusées au moyen de la page d'accueil des FFS sur Internet; ii) recherche, formation et assistance technique : les pays qui participent depuis peu au projet continueront de recevoir une assistance technique pour l'achèvement de la saisie des données FFS et l'élaboration de tableaux normalisés.
- Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement : i) les données les plus récentes se rapportant aux pays en transition vont être ajoutées dans la base de données en collaboration avec les organisations et entités internationales compétentes, par exemple la Division de statistique de l'ONU; les données globales dont on commence à disposer dans les domaines de la fécondité, de la famille et de la santé en matière de reproduction ainsi que du vieillissement de la population et de la situation des personnes âgées y seront également ajoutées. La liste des indicateurs nécessaires pour le suivi de la mise en œuvre des documents finals des conférences sur la population va être agrandie; ii) l'étude sur l'évolution récente de la situation démographique dans les pays en transition va être achevée. La page d'accueil du Groupe des activités relatives à la population (site régional POPIN sur le World Wide Web) continuera d'être mise à jour et utilisée comme moyen de diffusion des résultats des diverses activités menées dans le cadre du programme de travail du Groupe des activités relatives à la population.
- Situation des hommes et des femmes au fil des générations : Travaux de recherche sur les comportements et la qualité de la vie : i) établissement d'un programme de recherche sur le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes; ii) promotion et réalisation d'une nouvelle série d'enquêtes comparées multinationales sur la famille et les ménages, qui permettront de documenter et d'expliquer les changements de comportement et de situation des hommes et des femmes de générations différentes; et iii) promotion et collecte d'échantillons de données de recensement, également à l'appui de l'étude des comportements et de la situation des hommes et des femmes de générations différentes.

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Application de nouvelles recommandations internationales sur les statistiques des migrations et atelier prévu pour l'automne 2000.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Communication exposant succinctement les résultats de l'atelier et mise en œuvre des recommandations.

Activités nouvelles :

- Établissement de statistiques des migrations des travailleurs hautement qualifiés (sources et définitions).

Activités d'Eurostat : (*Thème 31 – Population (311, 313)*).Travaux de méthodologie en cours :

- Poursuite des travaux d'harmonisation des outils de collecte des données démographiques au niveau européen, en collaboration avec les autres organisations internationales concernées. Participation à l'Équipe spéciale (Task force) pour la mise en œuvre des recommandations relatives aux statistiques des migrations internationales.

Activités nouvelles :

- Documentation en ligne NewCronos; publication d'une version remaniée (plus courte et plus ciblée) de l'Annuaire démographique; définition d'un système d'information sur les ménages et les familles; consolidation de la collecte régulière de données sur les migrations auprès des pays de l'UE, de l'AELE, d'Europe centrale et orientale et du Bassin méditerranéen; redéfinition et amélioration de la diffusion des données;
- Achèvement de la première phase du programme Medstat-MIGR (projets spécifiques aux pays) et lancement de la deuxième phase; lancement de la deuxième phase du Plan d'action de la Commission pour la mise en place d'un système de collecte rapide de données sur les migrations et les demandes d'asile (tableaux plus détaillés, données des pays candidats, variables supplémentaires) et réalisation d'un site Web sécurisé pour cette application.
- Révision des méthodes et des outils utilisés pour le calcul des indicateurs démographiques; évaluation des projections achevées depuis 1985 et préparation de la prochaine vague de projections communautaires; élaboration de projections démographiques régionales pour les pays candidats.

Activités d'autres organismes :**OIT :**Travaux de méthodologie en cours :

- Travaux sur la population économiquement active : i) préparation de documents techniques décrivant les méthodes utilisées pour établir les estimations et les projections; ii) évaluation des

résultats en les confrontant à des estimations et projections nationales et internationales comparables; et iii) intégration de ce projet dans un projet plus vaste relatif à des estimations mondiales et régionales sur l'emploi et le chômage ainsi qu'à des activités sur les indicateurs clefs du marché du travail (voir l'élément de programme 4.4).

Collecte de données :

- Travaux concernant la base de données internationale sur les migrations au sein du Service des migrations du BIT (en coopération étroite avec d'autres organisations internationales et régionales).

Division de statistique de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Principes et Recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision.

Collecte de données :

- Collecte régulière de données pour l'Annuaire démographique de l'ONU.

Conseil de l'Europe :

Travaux de méthodologie en cours :

- Travaux de recherche par quatre groupes de spécialistes avec le concours de consultants. Définition des sources de données disponibles et des objectifs, collecte et traitement des données : i) "Tendances de la mortalité et mortalité différentielle"; ii) "Les caractéristiques démographiques des populations immigrantes en Europe"; iii) "Les implications démographiques de l'exclusion sociale"; iv) "Les conséquences démographiques de la transition économique dans les pays d'Europe centrale et orientale"; et v) "Fécondité, nouveaux types de ménages et de formation de la famille en Europe".

Division de la population de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Analyses et études : i) informations et analyses sur les tendances et politiques en matière de population; ii) estimations et projections démographiques pour tous les pays et toutes les régions, pour les zones urbaines et rurales et pour les grandes villes; iii) travaux d'analyse dans les domaines, de la fécondité, de la mortalité, des migrations internes et internationales et de l'accroissement de la population, ainsi que sur les liens réciproques entre la population et le développement, notamment du point de vue social et économique; et iv) travaux de recherche sur la population et la condition de la femme.

- Services consultatifs : missions consultatives auprès des États Membres et des équipes d'appui régionales, et fourniture d'un appui technique dans le domaine de la population.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Travaux de méthodologie en cours :

- Amélioration des méthodes d'enregistrement statistique de la population dans les pays de la CEI sur la base des recommandations de l'ONU relatives à l'organisation d'une base de données des fichiers principaux des statistiques courantes de la population (2000-2002).
- Amélioration du système d'indicateurs des migrations humaines internationales à l'intérieur de la CEI sur la base d'un modèle de plan établi pour l'analyse en profondeur de la nature et de l'importance des courants migratoires (2000-2002).
- Préparation des matériels nécessaires pour analyser la situation démographique dans les pays de la CEI (2000-2002).
- Préparation d'un recueil statistique sur la population et les conditions de vie dans les pays de la CEI (2000-2002).
- Réunion consacrée à des questions en rapport avec l'amélioration des statistiques des migrations de population.

Autres organismes exerçant une activité dans ce domaine sans pour autant réaliser de travaux de méthodologie :

- Organisation internationale pour les migrations (voir la liste des publications statistiques de l'OIM dans le document CES/2000/4/Add.6).

4.2a RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS (ex EP 4.5)

Exposé des problèmes : Veiller à ce que les recensements soient utilisés efficacement et effectivement dans le cadre des systèmes statistiques des pays de la région et promouvoir la comparabilité internationale des données de recensement. La plupart des pays du monde ont besoin de données de recensement de la population et des habitations en tant que données de référence. Les recommandations internationales sur les caractéristiques, les définitions, les classifications et les tableaux statistiques peuvent contribuer à l'obtention de résultats comparables au plan international. Les pays échangeront des informations sur les meilleures méthodes et pratiques de recensement, sur l'emploi de méthodes non traditionnelles et sur des caractéristiques en cours d'évolution ou problématiques (par exemple, l'ethnicité, les familles et la mesure du travail non rémunéré au sein du ménage). Tous les dix ans, élaboration d'ensembles de recommandations internationales régionales pour un nouveau cycle de recensement, adaptées aux conditions et aux besoins des pays de la région de la CEE (les travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'un nouvel ensemble de recommandations communes CEE-Eurostat pour les recensements de 2010 ne devraient commencer qu'aux environs de 2004).

Objectifs stratégiques à moyen terme : Pour la CEE, échanges entre les services nationaux et internationaux de statistique d'observations pratiques portant sur des problèmes fondamentaux qui se seront dégagés à l'issue des recensements de l'an 2000; mise à disposition des services nationaux de statistique de la région de la CEE, et en particulier des États nouvellement indépendants, de services consultatifs et d'une assistance technique en ce qui concerne l'utilisation des caractéristiques à observer, des définitions, des classifications et des tableaux qui ont fait l'objet de recommandations internationales aux fins des recensements de la population et des habitations de l'an 2000, ainsi qu'au sujet des méthodes et procédures, bases de données et produits en rapport avec ces recensements. Pour Eurostat, la Division de statistique de l'ONU, l'OIT et le CEI-STAT, préparation et publication de directives et de documents méthodologiques sur les recensements.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000

:

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).
- Approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

CEE-Eurostat :	Réunion préparatoire à la réunion de travail sur les recensements de la population et des habitations (2001/2002)
CEE-Eurostat :	Réunion de travail sur les recensements de la population et des habitations (Ohrid, ex-République yougoslave de Macédoine, 2002/2003)
Division de statistique de l'ONU :	Première réunion sur le plan général du Manuel : 14 au 16 février 2000
Division de statistique de l'ONU :	Deuxième réunion sur le projet de Manuel : 12 au 16 mars 2001
Division de statistique de l'ONU :	Groupe d'experts du traitement et de la diffusion des données de recensement, 16 au 19 avril 2001
Division de statistique de l'ONU :	Groupe d'experts des statistiques des budgets-temps, 13 au 24 novembre 2000
CEI-STAT :	Réunion du Conseil de coordination des recensements de la population créé dans le cadre du CEI-STAT (2000).

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 : néant

Activités de la Conférence :

Travaux de méthodologie en cours :

- Réunion préparatoire en 2001/2002 (conjointement avec Eurostat et en coopération avec un petit nombre de pays choisis) en vue de contribuer à la planification et à la préparation (organisation, communications sollicitées, choix du lieu de réunion, questions d'ordre pratique) de la réunion de travail commune CEE-Eurostat sur les recensements de la population et des habitations, qui aura lieu en 2002/2003.
- Réunion de travail sur les recensements de la population et des habitations (conjointement avec Eurostat) en 2002/2003 (Ohrid, ex-République yougoslave de Macédoine), qui sera chargée d'examiner les points suivants : i) enseignements qui se dégagent de la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2000 (concepts, collecte et traitement des données, produits); ii) planification de la série de recensements suivante; iii) procédure à suivre pour produire un ensemble à jour de "recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 2010".

Ressources du secrétariat : importantes

Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Voir dans les éléments de programme 4.1 et 4.2 b) la description des travaux du Groupe concernant l'"Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations : travaux de recherche sur leur comportement et leur qualité de vie", qui sont en relation avec les statistiques différenciées en fonction du sexe.

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 31 – Population (312)*) :

Activités nouvelles :

- Mise en place et phase test du système de transfert du programme de tableaux communautaire pour le recensement entre Eurostat et les États Membres; étude de faisabilité concernant l'extension de la base de données du recensement à partir des résultats de vagues de recensement précédentes.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Principes et Recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 2.
- Manuels sur les recensements de la population et des habitations : gestion, cartographie des recensements et systèmes d'information géographique, mise en forme des données de recensements et d'enquêtes, et lignes directrices concernant les caractéristiques économiques.

Conseil de l'Europe :

Travaux de méthodologie en cours :

- Élaboration du plan général du type de recensement qui sera réalisé en Albanie, suivie par celle du projet de loi sur le recensement, qui en fixe les principales caractéristiques.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Définition des caractéristiques du recensement par le biais de la loi sur le recensement des consignes données pour son déroulement.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Élaboration de recommandations portant sur la comparaison des répartitions par âges de la population (2000, deuxième trimestre).
- Achèvement des travaux sur les clefs de conversion entre la typologie des familles et des ménages et le modèle de plan établi pour l'analyse des conditions de logement entre deux recensements (2000, quatrième trimestre).
- Il est prévu de poursuivre la constitution d'une base de données de recensement pour des échanges entre États à l'intérieur de la CEI (2000-2002).

4.2b STATISTIQUES SUR LES GROUPES DE POPULATION PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER (ex EP 4.14)

Exposé des problèmes : Élaborer des programmes de données et d'informations intégrées sur des questions ou des populations spécifiques. La pauvreté ou l'analphabétisme pourraient, par exemple, figurer parmi les questions traitées. Quant aux populations, il pourrait s'agir des personnes âgées, des minorités, des enfants, des jeunes réfugiés ou des sans-abri (voir également l'élément de programme 4.10 "Statistiques différenciées en fonction du sexe").

Objectifs stratégiques à moyen terme : Recommandations concernant une série de rapports statistiques comparables au plan international sur les groupes de population présentant un intérêt particulier. Analyses comparées des caractères qualitatifs de la population âgée dans un avenir plus éloigné.

Pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE : i) accords avec les partenaires nationaux et régionaux sur les priorités dans le domaine de la recherche et de la collecte de données connexes concernant le comportement et la situation de certains groupes présentant un intérêt particulier; ii) mise au point d'un programme de recherche sur le comportement et la situation de certains groupes présentant un intérêt particulier; et iii) élaboration de méthodes pour la collecte et l'analyse de données d'échantillons comparables issues d'enquêtes et de recensements en vue d'étayer ces travaux de recherche.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Réunions organisées par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE :

- Réunion intergouvernementale chargée d'étudier, de modifier et d'adopter les propositions relatives au programme intitulé "Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations" (juillet 2000)
- Réunion d'un groupe d'experts informel chargé de définir les thèmes de recherche aux fins de l'étude sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations ainsi que de formuler des recommandations concernant les questions de fond et de logistique en rapport avec la collecte/l'échantillonnage, le traitement, l'archivage et la diffusion de données d'enquêtes ou de recensements (octobre 2000)
- Réunions de sous-groupes d'experts informels chargés d'établir un projet de modèle de questionnaire d'enquête (octobre à décembre 2000)

Rapporteur : Sans objet

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Recherche, formation et assistance technique : i) achèvement de la série de rapports de pays sur la situation des personnes âgées; ii) établissement d'une liste des travaux de recherche indispensables sur le comportement et la situation de certains groupes présentant un intérêt particulier; et iii) élaboration d'une méthodologie appropriée pour ces travaux de recherche. Pour le programme d'enquête : enquêtes pilotes pour mettre le projet de modèle de questionnaire à l'essai dans trois pays; établissement du modèle de questionnaire définitif; mise au point d'une liste de codes d'enquête; réalisation d'enquêtes dans les pays participants. Pour le programme de recensement : modification de la stratégie en vigueur pour l'établissement d'échantillons de microdonnées à partir de recensements de la population et des habitations; réalisation d'une étude de comparabilité des recensements; établissement d'échantillons de microdonnées provenant de recensements. Le Groupe fournira une assistance technique.

Collecte de données :

- Travaux liés aux recensements : Poursuite des travaux sur la publication et la tenue à jour de la collection d'échantillons provenant des recensements de 1990. Il s'agira notamment de publier des séries de données et d'apporter un appui aux utilisateurs finals, en collaboration avec les diffuseurs de données; mise à jour des séries de données à mesure qu'elles passent de la version bêta à la version prédiffusion puis à la version finale; efforts pour mieux faire connaître et développer l'utilisation des séries de données. Réalisation d'une étude de comparabilité des données des recensements de 2000. À partir de janvier 2002 (ou avant si possible), début des travaux en vue d'établir des échantillons de microdonnées provenant des recensements de 2000.

- Travaux liés aux enquêtes : À partir de septembre 2001, réalisation d'enquêtes comparables aux fins de l'étude sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations dans les pays participants. Il faudra pour cela traduire le modèle de questionnaire dans les langues locales, l'adapter éventuellement aux réalités locales, procéder à des essais préalables des questionnaires nationaux et réaliser les enquêtes sur le terrain. Ce travail incombera aux organismes nationaux participants. Le Groupe fournira l'assistance technique nécessaire.

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : néant

Activités d'autres organismes :

OIT :

Travaux de méthodologie en cours :

- Un manuel intitulé "Enquêtes sur le travail des enfants et les activités des enfants" sera achevé en vue d'aider les pays qui souhaitent se lancer dans des enquêtes globales sur le travail des enfants à déterminer de manière quantitative l'ampleur, la nature et les facteurs déterminants de ce phénomène sous toutes ses formes.
- Une assistance technique (financement par les pays donateurs) comprenant des activités de formation/ateliers, des services consultatifs, une aide matérielle, etc., sera accordée de manière continue à tous les pays dans lesquels des enquêtes sur le travail des enfants seront entreprises dans le but de : i) recueillir des données statistiques quantitatives et qualitatives exhaustives sur les enfants qui travaillent, à l'aide d'enquêtes par sondage auprès des ménages et d'autres types d'enquêtes, en tant qu'outils pour la planification et la mise en œuvre de politiques et de programmes d'action visant à lutter contre le travail des enfants au niveau des pays; ii) développer les moyens dont disposent les services nationaux de statistique et les ministères du travail pour créer des bases de données, effectuer des enquêtes et exploiter les données actualisées aux fins d'évaluer et améliorer l'efficacité des politiques et des programmes d'action mis en œuvre, ce qui permettrait de mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre le travail des enfants.

Collecte de données :

- Des enquêtes sur le travail des enfants seront entreprises à l'échelon national dans plus d'une vingtaine de pays (en collaboration avec l'UNICEF en Amérique latine et dans les Antilles). Elles seront intégrées aux enquêtes auprès des ménages, en particulier aux enquêtes par sondage sur la population active en vue de recueillir tous les ans les données pertinentes sur le travail des enfants.

Conseil de l'Europe :

Travaux de méthodologie en cours :

- Travaux de recherche par deux groupes de spécialistes avec le concours de consultants. Définition des sources de données disponibles et des objectifs, collecte et traitement des données : i) les caractéristiques démographiques des populations immigrantes et ii) les implications démographiques de l'exclusion sociale.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Activités nouvelles :

- Il est envisagé de publier un bref recueil statistique sur "Les enfants dans les pays de la Communauté d'États indépendants" (2000, troisième trimestre).

4.3 STATISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS ET DU LOGEMENT (ex EP 4.12)

Exposé des problèmes : Élaboration et amélioration des statistiques du logement et de la construction; étude des relations existant entre les statistiques des établissements humains (en particulier les statistiques du logement) et des statistiques connexes (par exemple, sur la construction, la répartition géographique de la population et l'utilisation des sols); établissement de liens entre les statistiques du logement et d'autres domaines de la statistique tels que celui des comptes et bilans nationaux; enfin, amélioration et développement des statistiques du logement, de la construction et de la planification.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Plan de travail portant sur la mise au point coordonnée et en coopération d'approches pour : 1) évaluer la situation actuelle concernant les statistiques internationales dans les domaines du logement, de la construction et des établissements humains; 2) mettre en lumière les secteurs dans lesquels il y a chevauchement, double emploi ou coopération entre les institutions internationales compétentes; et 3) suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants seraient prometteurs.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000
: néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Le Comité des établissements humains de la CEE étudie la possibilité d'organiser une réunion commune avec la Conférence des statisticiens européens au sujet du *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*.

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités du Comité des établissements humains de la CEE :**Travaux de méthodologie en cours**

- Réexamen des données figurant dans le *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord* en réunissant les utilisateurs finals et les fournisseurs du Bulletin; établissement puis amélioration des statistiques internationales des établissements humains.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Le Comité des établissements humains a envoyé un questionnaire dans lequel il demandait d'indiquer les données publiées qui sont utiles et celles jugées nécessaires aux fins de la politique du logement mais qui n'apparaissent pas dans le Bulletin.

Activités nouvelles :

- Le Comité des établissements humains a invité le secrétariat et le Bureau à étudier la possibilité de constituer une base de données de la CEE sur la politique du logement avec les informations communiquées par les autorités nationales responsables du logement et de l'administration des biens fonciers.

Collecte de données :

- Le questionnaire semestriel sur les établissements humains est utilisé pour la collecte des données nécessaires en vue de l'élaboration du "Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord", qui fournit des données et informations statistiques pour l'analyse et le suivi de l'application de la politique du logement dans la région de la CEE.

Activités de l'OCDE : néant**Activités d'Eurostat :** (*Thème 38 – Autres statistiques sociales (381)*) :**Activités nouvelles :**

- Les données des nouvelles vagues de l'enquête sur le budget des ménages et du panel des ménages seront intégrées dans NewCronos. Les travaux seront axés sur une analyse plus approfondie et la diffusion de statistiques sur le logement dans le cadre de l'exclusion sociale.

Activités d'autres organismes :**Division de statistique de l'ONU :****Collecte de données :**

- Base de données statistiques sur le logement et les établissements humains (DATAHOUSE)

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Travaux de méthodologie en cours :

- Poursuite de l'amélioration du système d'indicateurs pour le marché du logement; rassemblement et collationnement des données sur la situation du logement dans les pays de la CEI (2000-2002).

Activités nouvelles :

- Il est prévu d'établir des rapports sur la formation du marché du logement et les conditions de logement de la population urbaine dans les pays de la CEI (2000-2002).

Autres organismes exerçant une activité dans ce domaine sans pour autant réaliser de travaux de méthodologie :

- Centre des Nations Unies pour les établissements humains

4.4 STATISTIQUES DU TRAVAIL (ex EP 4.10)

Exposé des problèmes : Fournir les moyens de décrire la situation du marché du travail et d'en définir les facteurs causals sous-jacents afin que les gouvernements disposent des informations dont ils ont besoin pour intervenir en vue d'améliorer la situation et d'harmoniser les politiques et les programmes économiques et sociaux. Mettre au point un système de comptabilité du travail qui pourrait servir de lien avec le SCN (voir l'élément de programme 3.1). Établir des statistiques permettant de mesurer les qualifications des travailleurs.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Un plan de travail coordonné pour la collecte des données dans le domaine des statistiques du travail, qui doivent être rassemblées par Eurostat, l'OIT et l'OCDE. Coopération et coordination entre les organisations internationales intéressées aux fins de la mise au point et de l'amélioration d'instruments statistiques internationaux, ainsi que du développement de la coopération et de la formation techniques.

L'attention de la Conférence est appelée sur le point suivant :

- Action future concernant la collecte en commun de données (emploi dans le secteur des services : statistiques structurelles sur les entreprises – indicateurs de base) : voir l'élément de programme 3.8.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Eurostat : Groupe de travail : Statistiques de l'emploi, 18 et 19 septembre 2000

Eurostat : Groupe de travail : Statistiques des salaires et des coûts de main-d'œuvre, 6 et 7 novembre 2000

OCDE : Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi et du chômage (Paris, 27 et 28 avril 2000)

OCDE : Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi et du chômage (Paris, avril 2001)

OIT : Réunion d'experts des statistiques du travail : indices des prix à la consommation et enquêtes sur le budget des ménages (Genève, 2001, la date exacte sera indiquée ultérieurement)

Groupe de Paris : Réunion annuelle (Örebro, Suède, 14 et 15 ou 21 et 22 ou encore 25 et 26 septembre 2000)

Rapporteur : OIT

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence :

Travaux de méthodologie en cours :

- Selon les recommandations du Séminaire CEE/Eurostat/OIT de mai 2000 sur la mesure de la qualité de l'emploi.

Ressources du secrétariat : minimales

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Calcul d'un taux de chômage standardisé pour la Corée.
- Évaluation de la qualité de la durée annuelle du travail. Méthodes de production d'évaluations courantes de la dynamique du travail. Projet de directives pour l'établissement de statistiques de la formation d'adaptation à l'emploi.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Améliorer la collecte et la diffusion d'informations méthodologiques sur le calcul des taux de chômage standardisés.

- En outre, fournir plus d'informations méthodologiques sur les statistiques des salaires ou gains pour que les utilisateurs puissent apprécier plus précisément la qualité et la comparabilité des données au regard des directives et recommandations internationales.
- Durée annuelle du travail : document expliquant l'évaluation de la qualité et contenant des recommandations en vue d'améliorer cette qualité. Dynamique du travail et formation d'adaptation à l'emploi : communications qui seront présentées au Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi et du chômage.

Activités nouvelles :

- Publication des taux de chômage standardisés par âge et par sexe (conjointement avec Eurostat dans le cas des pays européens).
- Réexamen, avec Eurostat, du traitement actuel des forces armées dans le calcul des taux de chômage standardisés.
- Réexamen de la collecte et de la diffusion des statistiques de l'emploi calculées à partir de sources diverses (enquêtes sur les ménages, enquêtes sur les entreprises et comptes nationaux).
- Élargissement de la couverture des statistiques des gains horaires sur de courtes périodes pour y incorporer des secteurs autres que manufacturiers.
- Définitions/précriptions pour les données sur les ressources humaines hautement qualifiées. Définition de l'intérêt pour l'activité professionnelle ("désaffection" des inactifs).

Activités d'Eurostat : (*Thème 32 – Marché du travail*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Adaptation des méthodes d'estimation des taux de chômage mensuels. Évaluation du sous-emploi. Développements méthodologiques liés à l'établissement d'un indice européen du prix du travail ou mesures alternatives appropriées fondées sur des données nationales existantes.

Activités nouvelles :

- Enquêtes sur les forces de travail : modules ad hoc : exploitation du module "transition éducation-emploi", adoption du module "durée et organisation du travail" et du programme 2001-2003, préparation du module "emploi des personnes ayant un handicap". Présentation au Conseil et au Parlement du premier rapport sur la mise en œuvre du règlement.
- Chômage : adaptation des questions EFT sur le statut d'activité suite aux recommandations communautaires et aux enquêtes-pilotes.
- Emploi et organisation du travail : amélioration des données SEC sur l'emploi et le nombre d'heures travaillées. Adoption du module ad hoc EFT "durée et organisation du travail".

- Statistiques structurelles sur les gains et les coûts de la main d'œuvre : adoption des modalités d'application du règlement CE relatif aux statistiques structurelles sur les salaires.
- Statistiques conjoncturelles sur les coûts de la main d'œuvre : collecte et diffusion des indices trimestriels sur le coût du travail et les salaires conventionnels. Amélioration des données SEC sur la rémunération des salariés et le nombre d'heures travaillées.
- Suivi des lignes directrices pour l'emploi : suivi des travaux du "Employment and Labour Market Committee". Collecte et présentation des indicateurs de performance et indicateurs politiques.
- Comptes de l'emploi et matrices de comptabilité sociale : suivi des activités du LEG.

Activités d'autres organismes :

OIT :

Travaux de méthodologie en cours :

- L'OIT poursuivra ses activités relatives aux statistiques du secteur non structuré, et en particulier aux méthodes utilisées par les États membres pour la collecte de données concernant ce secteur, en actualisant la base de données correspondante, et publiera son manuel relatif aux enquêtes sur le secteur non structuré.
- Elle poursuivra également l'élaboration de directives internationales sur la comparaison et le rapprochement des données relatives à l'emploi et au chômage provenant de sources différentes.
- Les principaux travaux de méthodologie porteront sur les questions suivantes : a) ventilation par sexe des statistiques du travail; b) sous-emploi lié à la durée du travail et situations d'emploi inadéquat (publication d'un document expliquant les principes directeurs adoptés par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail); c) statistiques de la dynamique du marché du travail; d) durée du travail et productivité;
- Les deux volumes ci-après des *Sources et méthodes* vont être révisés et mis à jour : a) Volume 3 : Population active, emploi, chômage, durée du travail (enquête auprès des ménages) et b) Volume 4 : Emploi, chômage, salaires et durée du travail (documents administratifs).
- Les 18 indicateurs clefs du marché du travail vont être analysés de manière plus approfondie et affinés.
- L'OIT va continuer à produire des estimations annuelles comparables de l'emploi et du chômage pour certains pays et les incorporera progressivement dans un ensemble récemment mis au point d'estimations mondiales et régionales de l'emploi et du chômage.
- L'OIT va condenser l'Annuaire des statistiques du travail et les publications qui s'y rapportent et en simplifier l'emploi pour l'utilisateur, en faisant le plus possible appel aux techniques modernes et aux moyens de diffusion disponibles.

- Les méthodes mises au point par STAT pour étudier le travail des enfants continueront d'être appliquées pour aider de nouveaux pays à effectuer des enquêtes nationales sur le travail des enfants (projet de l'OIT : programme d'information et de contrôle statistiques du travail des enfants (SIMPOC)).
- L'OIT continuera d'apporter une assistance technique aux États membres qui le lui demandent dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Division de statistique de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- La Division de statistique et l'OIT préparent ensemble un manuel sur la collecte de données concernant les caractéristiques économiques dans le cadre des recensements. La Division de statistique collabore également avec le PNUD et l'OIT dans le cadre d'un projet sur les questions de parité entre les sexes et la mesure du travail salarié et du travail non salarié.

Groupe de Paris sur les statistiques du travail et de la rémunération :

Travaux de méthodologie en cours :

- Application de deux stratégies pour mesurer les flux bruts sur le marché du travail.
- Amélioration de la correction de l'erreur systématique de mesure (faux mouvements liés à des déclarations erronées).
- Priorité donnée à certains flux mesurés, le cas échéant, au moyen d'indicateurs indirects qui seraient plus significatifs et mieux maîtrisés.
- Les membres du Groupe de Paris mettent en commun l'expérience qu'ils ont acquise dans la solution de leurs problèmes de mesure de la distribution des salaires et de définition de la notion de "revenu lié à l'emploi" adoptée à la seizième Conférence des statisticiens du travail, en octobre 1998.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Le Groupe de Paris s'efforcera de parvenir à des conclusions définitives sur la possibilité d'utiliser des indicateurs de flux bruts pour établir des statistiques sur la dynamique du travail. Il s'efforcera également d'améliorer la notion de l'intensité des liens avec le marché du travail.

Activités nouvelles :

- Mesure de la durée du travail.
- Réinscription de la question de la mesure et du suivi des emplois à pourvoir et de celle de la comptabilité du travail à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure du Groupe (2001 ou 2002).

- Le débat sur la notion de revenu lié à l'emploi proposée par l'OIT va être retardé jusqu'à la réunion de 2001 afin qu'il soit possible d'évaluer des applications précises qui en seraient faites à titre expérimental.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Travaux de méthodologie en cours :

- Conformément à la Résolution concernant la mesure du revenu lié à l'emploi que la Conférence internationale des statisticiens du travail a adoptée en octobre 1998, le CEI-STAT va faire des recommandations pour l'enregistrement du revenu lié à l'emploi non salarié dans les entreprises et les organisations et les envoyer aux pays membres de la CEI en décembre 1999. Ces recommandations marquent le point de départ des initiatives concrètes qui vont être prises en 2000-2002 pour donner effet à la résolution susmentionnée.
- Le programme de travail du CEI-STAT prévoit l'adoption de recommandations pour améliorer le décompte des travailleurs non salariés (2000).

Activités nouvelles :

- Le CEI-STAT va publier un recueil statistique sur "Le marché du travail dans les pays de la CEI" (vers le début de 2001).

4.5 STATISTIQUES SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION (ex EP 4.8)

Exposé des problèmes : Poursuivre les travaux entrepris en vue de mettre au point des indicateurs relatifs au système éducatif, en particulier dans le but de résoudre les problèmes de définition et de comparabilité en suspens, de renforcer l'analyse comparative des systèmes éducatifs nationaux et d'encourager l'utilisation des indicateurs à des fins d'analyse. Mener des travaux préliminaires dans un certain nombre de domaines nouveaux, en particulier le passage de la scolarité à la vie professionnelle, la formation professionnelle, l'apprentissage permanent (comprenant l'éducation et la formation permanentes), l'éducation tertiaire (financement privé et distinction entre les dépenses consacrées à la recherche et les dépenses consacrées à l'enseignement) et les disparités dans l'accès à l'éducation, les ressources disponibles et les résultats scolaires. Mettre en œuvre une stratégie permettant d'établir régulièrement des indicateurs fiables et comparables à l'échelle internationale des niveaux des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences. Appliquer avec succès la version révisée de la Classification internationale type de l'éducation en vue de tenir compte de la diversité de l'offre d'éducation et des particularités des systèmes éducatifs nationaux et de fournir également une classification multidimensionnelle des programmes d'enseignement utilisable à la fois pour les données sur les inscriptions et les données sur les résultats. Continuer de fournir une assistance pour la mise en application du questionnaire, des définitions et de la méthodologie UNESCO/OCDE/Eurostat aux pays en développement et aux pays en transition.

Objectifs stratégiques à moyen terme : L'extension des méthodes de collecte des données et des définitions utilisées par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE; la mise au point d'indicateurs concernant les résultats des étudiants, le passage de la scolarité à

la vie professionnelle, l'enseignement tertiaire non institutionnalisé, ainsi que les disparités dans l'accès à l'enseignement et le niveau d'instruction; un renforcement de la coopération et de la collaboration entre les organisations internationales pour ce qui concerne la collecte et la publication de statistiques sur l'éducation et la formation.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 : néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Eurostat : Groupe de travail : Enquête sur la formation professionnelle permanente, 30 et 31 octobre 2000

Eurostat : Groupe de travail : Éducation et formation, 13 et 14 novembre 2000

OCDE : Assemblée générale du Projet INES (Projet sur les indicateurs internationaux de l'enseignement), septembre 2000

OCDE : Groupe technique INES, réseaux A/B/C

OCDE : Conseil des pays participant au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), réunions annuelles ou semestrielles

OCDE : DeSeCo (description et sélection des compétences)

OCDE : Groupe spécial sur l'équité

Rapporteur : OCDE

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Étude de la couverture des subventions publiques accordées aux ménages pour l'éducation
- Étude de la couverture des inscriptions
- Classification des personnels d'enseignement
- Cadre théorique pour la mesure des compétences

- Cadre théorique applicable aux indicateurs de l'équité en matière d'éducation
- Méthodologie des statistiques et indicateurs de l'éducation
- Exécution d'une enquête internationale sur les établissements du deuxième cycle secondaire
- Réalisation d'une étude internationale d'évaluation des étudiants (PISA)

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Pour les deux premiers travaux susmentionnés, rapports d'évaluation de la comparabilité et de l'étendue de la couverture, respectivement
- Personnels d'enseignement : directives applicables au classement par destination des données à fournir
- Cadre pour la mesure des compétences/indicateurs de l'équité en matière d'éducation : publications
- Méthodologie des statistiques et indicateurs de l'éducation : publication
- Enquête sur les établissements du deuxième cycle secondaire - indicateurs rapides du degré d'instruction
- Étude d'évaluation des étudiants : rapport international sur les résultats de l'évaluation

Activités nouvelles:

- Étude de comparabilité des dépenses
- Harmonisation des statistiques de la formation

Activités d'Eurostat : (*Thème 33 – Enseignement*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Poursuite des travaux relatifs à la mise en œuvre harmonisée de la nouvelle CITE en consultation avec les pays, et production d'un manuel sur les "domaines d'enseignement" à proposer aux organismes internationaux concernés (UNESCO, Task Force CITE, etc). Élaboration d'indicateurs sur le financement de l'enseignement.

Activités nouvelles :

- Collecte, validation et analyse des données sur les écoliers, les étudiants, les enseignants, les établissements d'enseignement et le financement de l'éducation dans le cadre des questionnaires UOE révisés, en coopération étroite avec l'OCDE et l'UNESCO. Extension de la collecte de données UOE aux pays PHARE.

- Diffusion de statistiques sur l'éducation et notamment : a) publication commune Eurostat/DG Éducation et culture/Eurydice "Les chiffres clefs de l'éducation dans l'Union européenne", b) l'annuaire (version papier et électronique) "L'éducation dans l'UE" et développement des indicateurs de l'éducation d'Eurostat sur le WWW avec des liens hypertextes vers les sites d'autres DG et organisations internationales.
- Une analyse sur l'éducation et la population active sera réalisée à partir de l'EFT et du PCM; l'accent sera mis sur l'évaluation des "nouvelles questions sur l'éducation" dans l'EFT, une première analyse du module ad hoc sur "la transition de l'école au monde du travail" et une analyse longitudinale de la transition (PCM).
- La réalisation de CVTS-2 constitue une priorité absolue. Préparation intensive de l'infrastructure informatique pour la validation et l'analyse des données nationales. Diffusion des principaux résultats.
- L'élaboration d'instruments de collecte de données sur l'apprentissage de langues étrangères dépend d'un financement de la DG Éducation et culture. Il en va de même pour l'élaboration des "comptes de l'éducation et de la formation" et pour les statistiques sur l'offre de formation, pour lesquelles la collecte n'est pas encore harmonisée de façon satisfaisante.

Autres activités de la Commission européenne :

- Le Cedefop réalisera peut-être un sondage d'opinion auprès des principaux acteurs de l'éducation et de la formation; celui-ci portera principalement sur le rapport qualité/efficacité ainsi que sur les besoins et les tendances en matière d'éducation et de formation. Le Cedefop a entamé une étude de faisabilité sur ce sujet.

Activités d'autres organismes :**UNESCO :****Travaux de méthodologie en cours :**

- Présenter sous leur forme définitive différents éléments du manuel sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE);
- Élaborer des méthodes de projection des indicateurs clefs de l'éducation;
- Travaux de méthodologie sur le traitement des non-réponses et d'autres lacunes dans les données;
- Poursuivre et renforcer la coopération internationale et régionale avec les États membres de l'UNESCO et avec les organisations internationales;
- Faire le point de l'ensemble des statistiques internationales comparables dans les domaines de l'éducation, des sciences et des techniques, de la culture et de la communication et, sur cette base, mettre en place un programme de collecte régulière de données;
- Renforcer sensiblement les activités liées à la mise en place de moyens statistiques dans les États membres, en particulier les moins développés;
- Créer un centre de documentation que le public pourra consulter par voie électronique ou sur place;
- Concevoir des projets particuliers qui soient utiles aux États membres et aux organisations, par exemple le suivi de l'équité (en faisant une large place aux enfants non-scolarisés), le financement des systèmes d'enseignement, la mesure de l'alphabétisme et la collecte de données sur l'enseignement non-scolaire.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Détermination des besoins actuels et nouveaux de données et d'indicateurs statistiques;
- Amélioration de la collecte, de la diffusion et de l'utilisation de statistiques internationales comparées;
- Mise en place de moyens statistiques dans les États membres.

Activités nouvelles :

- Élargissement du champ d'application de la coopération en matière de collecte de données avec l'OCDE et Eurostat;

- Établissement d'une étroite coopération avec l'Institut international pour la planification de l'éducation et le Bureau international de l'éducation (BIE).

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Collecte de données :

- Collecte et rassemblement des données communiquées par les services nationaux de statistique dans le cadre de l'échange d'informations sur l'éducation à l'intérieur de la CEI.
- Préparation d'un rapport sur l'"État de l'éducation dans les États de la Communauté".

4.6 STATISTIQUES CULTURELLES (ex EP 4.9)

Exposé des problèmes : Élaborer un cadre international pour les statistiques culturelles comportant des correspondances avec les statistiques sociales et démographiques et les statistiques économiques (en particulier la comptabilité nationale), et définir ou perfectionner des programmes de données intégrées sur les activités culturelles.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Un plan de travail visant la mise au point coordonnée et en coopération d'approches pour 1) évaluer les statistiques culturelles internationales disponibles à l'heure actuelle au regard des objectifs énumérés ci-dessus, 2) mettre en lumière les secteurs où il y a chevauchement ou double emploi entre plusieurs organisations internationales, et 3) suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés seraient prometteurs.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000

:

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)
- Reporter à l'exercice 2001/2002 la réunion de travail CEE/Eurostat/UNESCO sur les statistiques culturelles, qui était prévue pour 2000/2001.

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

CEE/Eurostat/UNESCO : Réunion de travail commune sur les statistiques culturelles (2001/2002)

Rapporteur : Eurostat, en coopération avec l'ISTAT

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence :

Travaux de méthodologie en cours :

- Réunion de travail CEE/Eurostat/UNESCO (2001/2002) : (Le programme de la réunion sera arrêté par la Conférence à sa réunion plénière de juin 2001).

Ressources du secrétariat : minimales

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 34 - Culture*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Poursuite des travaux sur l'harmonisation des définitions et l'établissement de classifications communes dans le contexte de l'application des conclusions et recommandations du Leadership Group (LEG), à savoir le cadre fixé d'un commun accord pour les statistiques culturelles en Europe.

Activités nouvelles :

- La suite des travaux dans ce domaine dépendra très fortement des conclusions et recommandations formulées dans le rapport final du LEG sur les statistiques culturelles, que le CPS a adoptées à la fin de 1999. Ainsi qu'en a décidé le CPS, un groupe de travail sur les statistiques culturelles est actuellement créé dans le cadre d'Eurostat pour assurer le suivi des travaux statistiques dans ce domaine et encourager les États membres à participer à la production de données comparables au niveau européen. Le Groupe de travail va préciser son mandat et définir les grandes orientations de ses travaux futurs à sa première réunion qui aura lieu les 30 et 31 mars 2000. Le rapport final du LEG sera largement diffusé dans la série "Documents de travail" d'Eurostat.
- Élaboration de statistiques culturelles pour le "Premier programme-cadre de la Communauté européenne en faveur de la culture (2000-2004)" qui nécessiterait un large financement pluriannuel de la part de la DG Éducation et culture et/ou du programme lui-même.

Activités d'autres organismes :

UNESCO :

Travaux de méthodologie en cours :

- Organiser, avec la CEE et Eurostat, une réunion sur les statistiques culturelles (voir plus haut la rubrique "Activités de la Conférence");
- Poursuivre et renforcer la coopération internationale et régionale avec les États membres de l'UNESCO et avec les organisations internationales;
- Faire le point de l'ensemble des statistiques internationales comparables dans le domaine de la culture et, sur cette base, mettre en place un programme de collecte régulière de données;
- Renforcer sensiblement les activités liées à la mise en place de moyens statistiques dans les États membres, en particulier les moins développés;
- Créer un centre de documentation que le public pourra consulter par voie électronique ou sur place;
- Concevoir des projets particuliers qui soient utiles aux États membres et aux organisations, par exemple le suivi de l'équité (en faisant une large place aux enfants non-scolarisés), le financement des systèmes d'enseignement, la mesure de l'alphabétisme et la collecte de données sur l'enseignement non scolaire.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Détermination des besoins actuels et nouveaux de données et d'indicateurs statistiques;
- Amélioration de la collecte, de la diffusion et de l'utilisation de statistiques internationales comparées;
- Mise en place de moyens statistiques dans les États membres.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Collecte de données :

- Collecte et rassemblement des données communiquées par les services nationaux de statistique dans le cadre de l'échange d'informations sur l'art et la culture à l'intérieur de la CEI.
- Préparation de matériels pour analyser certaines données sur l'art et la culture dans les pays de la CEI (2000, quatrième trimestre).

4.7a STATISTIQUES SUR LE REVENU ET LES DÉPENSES DES MÉNAGES, SUR LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION, ET SUR LA PAUVRETÉ ET L'INÉGALITÉ DE REVENUS (ex EP 4.13)

Exposé des problèmes : Encourager l'élaboration de statistiques globales, comparables, fiables et disponibles en temps opportun, qui reflètent la répartition de la capacité des individus, des familles et des ménages à acquérir des biens et services; définir l'origine des inégalités dans les revenus; comprendre les processus d'exclusion sociale; et évaluer le besoin d'agir sur la distribution des revenus pour cibler les interventions jugées nécessaires et en contrôler l'efficacité.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Définition des problèmes théoriques et méthodologiques qui empêchent d'obtenir des mesures comparables au plan international des revenus des ménages et mise au point d'une méthode pour remédier à ces problèmes (par exemple, par des réunions d'experts, des séminaires, des études exécutées sur commande et la promotion d'une collaboration internationale dans le domaine de la recherche). Mise au point de mesures synthétiques telles que mesures des bas revenus et mesures révélant le rôle du revenu dans la mise en lumière de l'exclusion sociale et de l'exclusion du marché du travail.

Pour l'OIT, élaboration de nouvelles normes internationales relatives au revenu du travail (emploi salarié et emploi non salarié).

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 : néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Benefit Systems and Work Incentives : Développement de la diffusion de la publication semestrielle qui comprend une description de l'ensemble des différentes prestations dont bénéficient les personnes sans travail, et des impôts qu'elles paient, ainsi que des tableaux facilitant des comparaisons internationales des mesures d'encouragement à l'emploi. Les chapitres consacrés à la méthodologie qui contiennent des informations détaillées sur les systèmes de prestations et d'imposition, pays par pays, peuvent être consultés (en format pdf) sur le site Internet de l'OCDE, à l'adresse suivante :

<http://www.oecd.org/els/spd/benefits/index.htm>. Gestion de modèles servant à calculer les taux de compensation nets et les taux de compensation bruts pour les personnes au chômage, en tenant compte de multiples circonstances différentes, dans les pays membres de l'OCDE. Les travaux consisteront surtout à définir de meilleurs indicateurs des mesures d'encouragement en faveur de ceux dont le niveau potentiel de salaire est peu élevé.

- Base de données sur les dépenses sociales : Mettant à profit la collecte (en coopération avec Eurostat pour les pays de l'Union européenne) et la diffusion annuelles de données sur les dépenses, ventilées par programme et regroupées en 13 catégories, les travaux de méthodologie en cours porteront principalement sur le traitement des crédits d'impôt remboursables pour assurer une cohérence avec les statistiques des recettes publiques de l'OCDE et sa base de données sur les programmes d'intervention sur le marché du travail. Leur extension s'appuiera sur : i) les travaux récents d'ajustement des dépenses sociales brutes en fonction de leur interaction avec le système d'imposition, et ii) les travaux récents de classification des prestations d'assurance sociale de régime privé.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Le rapport final est établi à partir des réponses des pays (basées sur des données d'enquête et des données fiscales) à un questionnaire normalisé sur les revenus établi par l'OCDE qui utilise à cet effet un ensemble commun de définitions et de méthodes.
- Échange de vues avec les pays sur de nouvelles définitions du niveau de référence des faibles revenus (actuellement fixé aux deux tiers du revenu moyen) par le biais d'un document de travail de l'OCDE (publié en 2000) qui s'appuie sur des faits tirés de séries de données provenant de panels de ménage.
- Indicateurs des agrégats nets (après impôts) des dépenses sociales et des dépenses sociales entrant dans le cadre de régimes privés à incorporer dans l'édition de 2000 de la base de données sur les dépenses sociales.

Activités régulières auxquelles il sera mis fin :

- Les travaux sur la distribution du revenu et la pauvreté dans certains pays de l'OCDE seront arrêtés en 2000.

Activités d'Eurostat : (*Thème 36 - Distribution des revenus et conditions de vie (363)*)

Travaux de méthodologie en cours :

- Les travaux sur la pauvreté se concentreront sur l'achèvement de la méthodologie concernant la pauvreté monétaire telle que décrite dans les recommandations, y compris l'analyse longitudinale et la pauvreté absolue.

Activités nouvelles :

- Le système relatif à l'exclusion sociale sera développé, et davantage d'informations issues de recherches ou des statistiques nationales y seront ajoutées. Un rapport méthodologique sur les revenus sera produit et suivi de propositions concrètes de tâches visant à harmoniser le concept de revenu. La première publication de l'UE sur les statistiques relatives à l'exclusion sociale et à la pauvreté est prévue.
- Début des travaux en vue du remplacement du Panel communautaire des ménages après 2002, y compris la refonte des questionnaires et des essais pilotes.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Travaux de recherche sur les comptes du secteur des ménages, y compris les comptes satellites concernant les ménages;
- Ateliers régionaux sur les statistiques du secteur non structuré et à l'appui des travaux du groupe de Delhi qui s'occupe de cette catégorie de statistiques;
- Travaux de méthodologie dans le domaine plus vaste des indicateurs sociaux.

OIT :

Travaux de méthodologie en cours :

- Révision des Sources et méthodes : statistiques de travail, volume 6 - enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages;
- Révision des directives internationales en vigueur dans ce domaine;
- Participation aux travaux d'Eurostat sur la révision des "Directives sur les statistiques de répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation dans le secteur des ménages";
- Travaux sur les indicateurs de tous les types de pauvreté (en vue à la fois d'étudier les rapports entre la pauvreté et l'emploi et, par la suite, de publier régulièrement des données sur cette question).

Collecte de données :

- Rassemblement et publication de données sur le revenu et les dépenses des ménages.

Banque mondiale :

Travaux de méthodologie en cours :

- Collaboration avec le FMI à la mise en application du Système général de diffusion des données (GDDS).

Collecte de données :

- Appui financier pour la réalisation d'enquêtes sur les ménages sous forme de prêts, de dons ou de fonds d'affectation spéciale dans de nombreux pays de la région de la CEE;
- Soutien au projet MONEE de collecte et de diffusion des données mis en place par l'UNICEF.

Groupe sur les statistiques du revenu des ménages :

Travaux de méthodologie en cours :

- Le Groupe de Canberra a pour objectif principal d'améliorer les statistiques nationales du revenu des ménages en établissant des normes relatives à des questions théoriques et pratiques liées à la production de statistiques de la répartition du revenu. Il contribue par ses travaux à la révision des directives internationales relatives aux statistiques de la répartition du revenu. Le Groupe étudie simultanément les problèmes théoriques, définitionnels et pratiques communs aux services nationaux et internationaux de statistique dans ce domaine et offre un cadre propice à l'expression d'opinions d'experts sur les questions théoriques et méthodologiques et à la mobilisation d'un soutien en faveur des directives. Une approche globale pour résoudre ces problèmes théoriques et méthodologiques permet d'améliorer non seulement les statistiques nationales mais aussi les données utilisées pour des comparaisons internationales de la répartition du revenu des ménages.
- Sujets traités : sources, méthodologie et qualité des données; mesures de l'inégalité du revenu; comparabilité à l'échelon international; unités statistiques : concepts, définitions et utilisation; établissement d'une hiérarchie de concepts et de définitions concernant le revenu; concordance avec les comptes de la nation et autres agrégats nationaux; mesure du revenu des travailleurs indépendants; révision des directives internationales actuelles.

Activités nouvelles :

- La quatrième (et dernière) réunion se tiendra du 15 au 17 mai 2000 à Luxembourg et sera accueillie par le Groupe d'étude de Luxembourg sur les revenus. Les projets de chapitre du rapport final du Groupe de Canberra seront présentés et examinés au cours de cette réunion.
- Documents et comptes rendus des débats de la quatrième réunion : août 2000.
- Rapport final : novembre 2000.

Points de contact :

- M. Paul van der Laan, Statistics Netherlands, Division des statistiques socioéconomiques, P.O. Box 4000, 2270 JM Voorburg, Pays-Bas, Téléphone : +31 70 337 5715, Télécopie : +31 70 337 5983, Adresse électronique : plan@cbs.nl

- M. Mike J. Sheridan, Statistics Canada, adresse électronique : Mike.Sheridan@statcan.ca
- Professeur Timothy M. Smeeding, Groupe d'étude de Luxembourg, adresse électronique : TMSmeeding@maxwell.syr.edu
- Les documents et rapports de la réunion du Groupe de Canberra peuvent être téléchargés du site Web du Groupe de Canberra à l'adresse suivante : <http://lissy.ceps.lu/canberra.htm>.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Nouvelles activités de méthodologie :

- Il est projeté de réaliser de multiples travaux de méthodologie en vue d'améliorer les indicateurs à utiliser pour la mesure statistique et les comparaisons entre pays du bien-être matériel de la population dans les pays de la CEI (2000-2002).

Collecte de données :

- Aux fins d'évaluer les niveaux de vie et d'établir une différenciation en fonction du revenu par habitant au sein de la population, collecte, traitement et analyse des données communiquées par les services nationaux de statistique concernant la structure du revenu et des dépenses des ménages et, pour les pays qui utilisent cet indicateur, du budget minimum de consommation (niveau minimum de subsistance).
- Établissement de rapports sur les conditions de vie et la nutrition dans les pays de la CEI.

Autres organismes exerçant une activité dans ce domaine sans pour autant réaliser de travaux de méthodologie :

- Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune.

4.7b STATISTIQUES SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE (Nouvel EP)

Exposé des problèmes : Faciliter l'élaboration de statistiques globales, comparables, fiables et disponibles en temps opportun sur les systèmes de sécurité sociale. Préciser et améliorer la relation entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux.

Objectifs stratégiques à moyen terme : pour Eurostat : mise en œuvre de la méthodologie SESPROS 1996, achèvement du modèle sur les taux de remplacement des départs à la retraite, projet sur l'estimation des bénéficiaires de différentes fonctions de protection sociale et estimation des dépenses.

Pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE : S'agissant du vieillissement de la population et de la situation des personnes âgées, i) rassemblement par le Groupe d'échantillons provenant de recensements, ii) études concernant les incidences du vieillissement de la population sur les

systèmes de sécurité sociale et les régimes de retraite, ainsi que les conséquences des fluctuations irrégulières des cohortes dans les pays en transition.

L'attention de la Conférence est appelée sur le point suivant :

- Préciser et améliorer la relation entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000

: néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Eurostat : Groupe de travail : Politiques du marché du travail, 30 novembre et 1er décembre 2000

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 37 – Protection sociale*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Le processus de mise en œuvre de la méthodologie SESPROS 1996 se concentrera sur le développement de la fonction vieillesse. L'achèvement du modèle sur les taux de remplacement des départs à la retraite est également prévu. Des travaux préparatoires au lancement de projets sur l'estimation des bénéficiaires de différentes fonctions de protection sociale et l'estimation des dépenses sur une base nette seront également entamés. Enfin, la collecte, la validation et la publication des données de 1998 pour octobre 2000 amélioreront l'actualité du projet.

Activités nouvelles :

- Une attention particulière sera accordée à la clarification et à l'amélioration de la relation entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux.
- En ce qui concerne la base de données relatives aux politiques du marché du travail, le lancement de la collecte de données après l'évaluation de l'expérience pilote permettra de réunir des données complémentaires pour le suivi des lignes directrices sur l'emploi. Une étude sur la nécessité d'étendre la collecte de données à d'autres variables et d'autres pays sera également entreprise, de même que la révision de la méthodologie après l'expérience pilote. La coordination entre la fonction chômage de SESPROS et cette base de données sera mise en évidence. Le

projet de base de données, qui est réalisé en partenariat avec la DG Emploi et affaires sociales, comprend l'élaboration de la méthodologie et la collecte de données auprès des États membres.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Nouvelle collecte de données :

- Collecte, rassemblement et analyse de données statistiques sur la protection sociale, la couverture des régimes de retraite et l'invalidité dans les pays de la CEI (2000-2002).

4.8 STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ ET LA JUSTICE PÉNALE (ex-E.P. 4.7)

Exposé des problèmes : Mettre au point un système fiable et global portant sur la criminalité et la justice, qui permette d'effectuer des comparaisons à l'échelle internationale et qui puisse étayer l'élaboration d'une politique sociale et favoriser une prise de conscience et une responsabilisation accrues du public, à partir des communications de plusieurs organismes des Nations Unies (par le biais de l'enquête des Nations Unies sur la criminalité) et du Ministère de la justice des Pays-Bas (par le biais de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité).

Objectifs stratégiques à moyen terme : Un plan de travail pour la mise au point coordonnée et en coopération d'approches qui permettent : 1) d'évaluer les statistiques internationales actuelles relatives à la criminalité et à la justice pénale au regard des objectifs énumérés ci-dessus, 2) de mettre en lumière les secteurs où il y a chevauchement ou double emploi entre plusieurs organisations internationales, et 3) de suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés seraient prometteurs.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 : néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Rapporteur : Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 38 – Autres statistiques sociales, en partie*) :

Activités nouvelles :

- Les travaux dans ce domaine sont tributaires d'un soutien financier de la DG Justice et affaires intérieures et de l'allocation de ressources humaines adéquates à Eurostat. Ils dépendent également en grande partie de l'adoption d'un projet de décision concernant un programme relatif à la justice pénale.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Manuel sur les statistiques de la justice pénale.

Centre de prévention de la criminalité internationale de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours

- Élaboration d'un indice de dangerosité pour les groupes impliqués dans la criminalité organisée, dans le cadre d'une proposition de projet intitulé "Évaluation des groupes impliqués dans la criminalité transnationale organisée : Dangerosité et tendances" (ci-après dénommé "Projet d'évaluation"). Activité qui se poursuivra pendant toute la période considérée.

Activités nouvelles :

- Établissement d'un rapport sur les résultats du Forum d'évaluation de la criminalité transnationale organisée (septembre 2000).
- Élargissement du Réseau d'information des Nations Unies sur la justice pénale (www.uncjin.org) pour y inclure la base de données totalement interactive et consultable relative aux six enquêtes de l'Organisation des Nations Unies sur les tendances de la criminalité.
- Dans le cadre de son Projet d'évaluation et en coopération avec l'UNICRI, le Centre va réaliser une étude sur la criminalité organisée dans la région de la CEDEAO, qui devrait déboucher sur la formulation de mesures recommandées et l'établissement d'un rapport pour le quatrième trimestre 2000.

Nouvelle collecte de données :

- Les données et informations issues de la sixième enquête de l'Organisation des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale seront recueillies durant la période considérée. L'enquête, entreprise en collaboration avec la Division de statistique, portera sur les années 1995-1997 et traitera de tous les aspects de la justice pénale au niveau national : police, tribunaux, poursuites judiciaires, prisons et ressources. Au cours de la période considérée, le Centre étudiera la possibilité de démarrer la septième enquête qui portera sur les années 1998-1999/2000.

- Comme suite au Projet d'évaluation, des données et des informations seront rassemblées, de façon permanente, sur les groupes impliqués dans la criminalité organisée.

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)

:

Travaux de méthodologie en cours :

- L'UNICRI continuera de fournir une assistance aux pays qui le demandent, aux fins de l'évaluation de leurs besoins, ainsi que d'apporter une assistance technique et d'organiser une formation dans le domaine de l'élaboration et de la gestion des statistiques de la criminalité et de la justice pénale de même que de l'analyse des politiques pertinentes.

Activités nouvelles :

- Enquête internationale sur les victimes de la criminalité et activités connexes. Le projet de comparaison internationale dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale, axé sur l'expérience personnelle qu'ont les citoyens de la criminalité, de la dénonciation des crimes à la police et des mesures de prévention de la criminalité ainsi que sur leur attitude vis-à-vis de l'application des lois et de la répression, entrera dans sa quatrième phase en l'an 2000.
- Enquête internationale sur les crimes perpétrés contre les entreprises. Cette enquête, qui vise à évaluer l'étendue et les tendances des crimes perpétrés contre les entreprises, sera réalisée dans plusieurs pays en l'an 2000, en même temps que l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité. L'enquête internationale sur les crimes perpétrés contre les entreprises présente sous un jour bien spécifique le phénomène de la criminalité, en ce sens qu'elle prend en compte, par exemple, des données d'expérience des détaillants ou petites entreprises concernant la corruption, les pratiques de pot-de-vin et les actes d'extorsion, données qui sont cruciales pour mettre en lumière l'étendue de la corruption touchant les entreprises de taille moyenne et les détaillants, en accordant une attention particulière aux liens avec la criminalité organisée.
- Le projet intitulé "Évaluation de la violence, de la corruption et de la criminalité organisée dans les pays d'Europe centrale et orientale" sera entrepris au Bélarus, en Bulgarie, dans la Fédération de Russie, en Lituanie et en Ukraine et comprendra l'exécution de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité et de l'enquête internationale sur les crimes perpétrés contre les entreprises; préparation de rapports sur les tendances de la criminalité organisée; tables rondes et élaboration de descriptifs des politiques en matière de criminalité et de justice pénale aux fins d'évaluer les effets des politiques.
- Programme mondial de lutte contre la corruption. Projet commun UNICRI-Centre de prévention de la criminalité internationale dont la composante "recherche" prévoit la collecte de données sur la corruption à trois niveaux : i) au niveau des administrations publiques et "dans la rue"; ii) au niveau des entreprises; et iii) à un niveau élevé (corruption dans les milieux politique, administratif et financier). Sur la base des résultats des travaux de recherche et des données secondaires disponibles, une série d'indicateurs sur les tendances de la corruption et les mesures de lutte

contre la corruption (protocole d'observation continue de la corruption) sera mise au point et utilisée pour faciliter l'examen périodique du phénomène de la corruption et de l'adoption (ou de l'absence), ainsi que de l'efficacité, des mesures de lutte contre la corruption adoptées et appliquées au niveau national. Le protocole d'observation continue de la corruption sera utilisé au niveau national et, puisqu'il s'agit d'un instrument normalisé, il permettra également d'effectuer des études comparatives. Le Programme prévoit la création d'une base de données internationale sur la corruption qui sera mise en place à l'UNICRI et gérée conjointement avec le Centre de prévention de la criminalité internationale/Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime (BCDPC). Le projet a démarré en Hongrie.

- Le rapport sur le crime organisé dans le monde prévoit l'établissement et le perfectionnement d'une banque de données sur les tendances de la criminalité organisée, dans le but de fournir des informations sur divers aspects de la criminalité et les activités des groupes impliqués dans la criminalité organisée en vue de la publication et de la diffusion - tous les deux ans - d'une édition du Rapport sur le crime organisé dans le monde qui contiendra des renseignements d'ordre quantitatif et qualitatif sur les tendances de la criminalité organisée et la structure des groupes opérant au niveau international, les types de marchés illicites et leur répartition, les principales initiatives adoptées à l'échelle internationale tant par les organisations gouvernementales que non gouvernementales aux fins de la prévention de la criminalité organisée et la lutte contre cette forme de criminalité, et les faits nouveaux dans le domaine de la législation nationale et des instruments internationaux tendant à lutter contre la criminalité organisée. Une coordination avec les organismes partenaires a été mise en place.

Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies (HEUNI) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Enquête sur la violence contre les femmes en 2000 dans certains pays (européens), en vue d'analyser plus en détail différents aspects de ce phénomène.
- Participation à la sixième enquête de l'Organisation des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (1995-1997). L'HEUNI sera chargé de l'analyse des résultats pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Lorsque les résultats auront été analysés pour chaque pays, un rapport sera publié. Les données provenant de pays différents seront elles aussi analysées aux fins d'établir des comparaisons.
- Le rapport sur les résultats de l'analyse sera diffusé en 2001.

Activités nouvelles :

- Lorsque l'atelier sur le rôle des femmes dans le système de justice pénale (tenu dans le cadre du

dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2000)) aura eu lieu, l'HEUNI rendra compte de ses travaux dans un rapport, en faisant également état des données et autres informations réunies au cours des préparatifs dudit atelier.

- Vers la fin de 2000, l'HEUNI entreprendra un projet qui s'inscrira dans le suivi d'un projet antérieur sur les systèmes pénitentiaires en Europe centrale et orientale.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Nouvelle collecte de données :

- Rassemblement et analyse des statistiques de la criminalité communiquées par les services de statistique en fonction de la liste d'indicateurs approuvés pour les échanges interétatiques (2000-2002).

4.9 STATISTIQUES DE LA SANTÉ (ex EP 4.6)

Exposé des problèmes : Mettre au point un système global et cohérent de statistiques de la santé pouvant contribuer à l'analyse des politiques et à la prise de décisions dans le domaine de la santé, en particulier au suivi des facteurs de production, de la consommation intermédiaire et des résultats du système de santé en termes à la fois monétaires et non monétaires.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Parmi les principales composantes de ce projet figure la mise au point de cadres conceptuels, de définitions et de méthodes pour la mesure et le rassemblement de données statistiques sur la santé, en particulier de données sur les comptes et les dépenses de la santé et d'indicateurs de l'état de santé de la population et de la performance du système de santé. En outre, les travaux seront axés sur l'amélioration des données concernant les ressources en matière de santé et leur utilisation (lits et effectifs, par exemple) et les activités de soins de santé (interventions chirurgicales sur des patients hospitalisés ou ambulatoires et consommation et vente de produits pharmaceutiques, par exemple). Promotion de l'emploi d'instruments normalisés dans le cadre des enquêtes auprès des ménages aux fins de mesurer l'incapacité dans le but de compléter les données administratives sur la santé. Il faudrait donner la priorité à l'intégration de ces diverses statistiques dans un système statistique cohérent.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les solutions à trouver aux problèmes de collecte en commun de données : Étude des informations sur les collectes coordonnées de données par l'OMS, l'OCDE et Eurostat. Il existe des accords tacites, par exemple, pour l'amélioration de la collecte des données, la collecte et l'analyse de données harmonisées, l'utilisation d'instruments communs, l'échange réciproque de données présentant un intérêt commun. Aucune information n'est actuellement disponible concernant les moyens de résoudre ces problèmes.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000

:

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)
- Reporter à 2000-2001 la réunion préparatoire de la réunion commune CEE/OMS sur les statistiques de la santé, initialement prévue pour 1999-2000.

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

CEE/OMS : Réunion préparatoire de la réunion commune sur les statistiques de la santé (2000/2001)

CEE/OMS : Réunion commune sur les statistiques de la santé (2001/2002)

Eurostat : Groupe de travail : Statistiques européennes des maladies professionnelles, 14 septembre 2000

Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) : Soins de santé, 20 septembre 2000

Eurostat : Groupe de travail : Statistiques européennes des accidents du travail, 16 octobre 2000

Eurostat : Équipe spéciale (Task force) : Enquête sanitaire par entrevue, 22 novembre 2000

Eurostat : Groupe de travail : Statistiques de la santé, 23 et 24 novembre 2000

Eurostat : Équipe spéciale (Task force) : Statistiques des causes de décès, 8 décembre 2000

OCDE : Réunion des correspondants nationaux d'Éco-santé OCDE (9 et 10 mars 2000 et réunion au printemps 2001, dont la date sera annoncée ultérieurement)

OMS : Réunion annuelle des centres collaborateurs sur la CIM (juin 2000).

Rapporteur : OCDE

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence :

Travaux de méthodologie en cours :

- Réunion préparatoire commune CEE/OMS en 1999/2000 avec la participation d'un petit nombre de pays intéressés, en vue d'examiner la question de la mesure de l'état de santé qui sera traitée lors de la réunion prévue pour 2000/2001 et de préparer la discussion sur ce thème;
- En 2001/2002, réunion commune CEE/OMS sur les statistiques de la santé, en vue d'examiner les sujets suivants : i) utilisation de l'information sanitaire dans le cadre de la politique de la santé ainsi que de la gestion et de la fourniture de soins de santé; ii) questions théoriques et statistiques relatives à la mesure de l'état de santé; iii) intégration des statistiques nationales essentielles concernant la santé et les questions relatives à la santé à des bases de données coordonnées et aisément accessibles; et iv) harmonisation aux niveaux national et international des définitions et des communications sur les statistiques de la santé.

Ressources du secrétariat : importantes.

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Statistiques de la santé : Poursuite des travaux sur les données relatives aux statistiques des ressources en matière de santé et aux statistiques de l'utilisation de ces ressources exprimées en termes non monétaires ainsi qu'à la couverture de la population par des systèmes d'assurance; accès aux services.
- Comptes de la santé : Poursuite de la coopération avec Eurostat, le siège de l'OMS à Genève, le Bureau régional OMS de l'Europe, le Bureau panaméricain et la Banque mondiale, dans le but d'harmoniser les efforts accomplis par les pays industrialisés et les pays en développement en vue d'établir une norme comptable à l'échelon mondial.
- Résultats en matière de santé : Dans le domaine des indicateurs sur l'état de santé, poursuite de la coopération avec Eurostat, le siège de l'OMS à Genève et le Bureau régional OMS de l'Europe afin d'harmoniser les indicateurs tels que la mesure de l'incapacité.
- Suivi de la réunion consacrée à l'incapacité et au vieillissement : L'inventaire des moyens de mesure de l'incapacité utilisés par les pays de l'OCDE sera achevé pendant l'été 2000 grâce aux travaux déjà accomplis par Eurostat, qui vont contribuer à combler les lacunes qui existent dans les données sur l'état de santé et l'incapacité pour l'édition de 2001 des Éco-santé de l'OCDE.
- Travaux entrepris dans le but de comprendre les indicateurs utilisés pour l'observation dans un contexte multinational et analysés au travers de la performance des systèmes de soins de santé au moyen d'une étude des variations constatées d'un pays à l'autre en ce qui concerne le traitement, les coûts et l'évolution d'un certain nombre de maladies et d'états liés au vieillissement.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Consolidation et élargissement du schéma directeur des comptes de la santé en vue de le soumettre à des essais pilotes et de l'adopter.
- Amélioration de la comparabilité des données actuellement rassemblées sur les ressources en matière de santé et leur utilisation, les interventions chirurgicales ainsi que la consommation et la vente de produits pharmaceutiques.

Activités d'Eurostat : (*Thème 35 - Santé, sécurité et protection des consommateurs*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Santé publique : Collecte, analyse et diffusion annuelles de statistiques sur les causes de décès, amélioration des méthodes de certification et de codification des données relatives aux causes de décès.
- S'agissant des Données d'enquêtes relatives à la santé et à ses domaines connexes, poursuite des travaux concernant :
 - la mise à jour, l'analyse et la diffusion de données sur la santé provenant d'enquêtes nationales ou d'enquêtes communautaires, y compris du PCM, et définition de méthodes pour obtenir des données relatives à la santé auprès d'"établissements de vie collective";
 - les statistiques sur les diagnostics : Achèvement de l'inventaire des sources nationales fiables de données sur la morbidité et de statistiques de l'incapacité : achèvement du module sur l'incapacité qui doit être inclus dans l'EFT de 2002.
- Les travaux sur les statistiques des soins de santé (CARE) vont se poursuivre en ce qui concerne la mise à jour, l'achèvement du calcul et la diffusion de métadonnées.
- Santé et sécurité sur le lieu de travail : Les principales activités en rapport avec les statistiques européennes des accidents du travail (SEAT) concernent la préparation de la phase 3 relative aux causes et circonstances des accidents et de la phase 1 de l'établissement des statistiques européennes sur les maladies professionnelles (SEMP), y compris les données sur les expositions, le degré d'invalidité, les critères de reconnaissance et l'utilisation de la CIM-10 pour le diagnostic médical. Les résultats, y compris les principaux résultats du module ad hoc de l'EFT sur la santé et la sécurité au travail, seront publiés, de même que des communications sur des sujets précis (secteurs à haut risque, PME, par exemple).

Activités nouvelles :

- Santé publique : S'agissant des données d'enquêtes relatives à la santé et à ses domaines connexes, Eurostat va lancer une opération pilote de rassemblement des données (auprès de sources nationales, communautaires ou autres) relatives à une liste d'indicateurs sur l'intégration

des handicapés à la vie de la société, et va élaborer des méthodes permettant d'améliorer la collecte de données d'enquêtes sur des questions de santé qui ne sont pas encore bien étudiées au niveau communautaire; il va réaliser à titre expérimental une collecte de données sur un ensemble de maladies sélectionnées.

- Statistiques des soins de santé (CARE) :
 - Mise en application d'un "système réglementaire" défini à partir de métadonnées;
 - Évaluation d'une opération pilote de collecte de données financières et de données sur les soins de santé conformément au nouveau manuel sur le SCS (Système des comptes de la santé);
 - Établissement de lignes directrices pour la collecte de données révisées sur les personnels de santé, les infrastructures de santé (hôpitaux, lits d'hôpitaux) et les services de santé.
- Santé et sécurité sur le lieu de travail : Pour l'année de référence 2001, les États membres vont appliquer la phase 3 relative aux statistiques européennes des accidents du travail (causes et circonstances des accidents sur le lieu de travail) et la phase 1 de l'établissement des statistiques européennes sur les maladies professionnelles (SEMP). S'il reçoit un appui suffisant de la DG Emploi et affaires sociales, Eurostat rassemblera également des données sur le coût socio-économique des accidents du travail.

Autres activités de la Commission européenne :

- La DG Santé et protection des consommateurs pourra rassembler directement des statistiques sur les accidents domestiques et de loisirs dans le cadre du programme d'action communautaire relatif à la prévention des traumatismes. Certains projets de surveillance de la santé ne relèvent pas d'Eurostat; les données les concernant pourraient alors être elles aussi rassemblées directement par la DG Santé et protection des consommateurs.
- Santé et sécurité sur le lieu de travail : La troisième enquête européenne sur les conditions de travail sera exécutée en 2000 (et ses résultats publiés en 2000-2001) par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Activités d'autres organismes :

Activités de l'OMS (Siège) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Statistiques de la mortalité : L'OMS continuera de recueillir des statistiques sur les causes de décès, d'en vérifier la validité, de les analyser et de les diffuser. Durant les quelques prochaines années, un effort sensiblement accru sera déployé en vue d'améliorer l'utilité analytique des

statistiques de la mortalité aux fins de comparaison, grâce à des méthodes plus strictes de validation, à la mise au point d'algorithmes en vue de redistribuer les causes mal définies de décès, et à la collecte et au stockage de statistiques sur les causes de décès en fonction des codes détaillés de la CIM. L'OMS envisage de consacrer davantage d'efforts à l'amélioration de la couverture et de l'actualité des statistiques sur les causes de décès de la manière suivante : i) en obtenant et en mettant à jour des données d'état civil pour les pays membres qui disposent de systèmes complets d'enregistrement dans ce domaine, et ce dans un délai ne dépassant pas deux années civiles; ii) en établissant et en mettant en œuvre des mécanismes permettant d'obtenir des statistiques d'état civil, d'en vérifier la validité et de les mettre à jour, pour les pays qui disposent de données d'état civil partielles, c'est-à-dire limitées uniquement aux villes, aux zones d'enregistrement par sondage; et iii) en établissant et en mettant en œuvre des mécanismes permettant d'obtenir des statistiques, d'en vérifier la validité et de les mettre à jour, pour les pays qui disposent de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil très rudimentaires, et ce à l'aide de données issues de systèmes d'enregistrement et de surveillance à petite échelle/par sondage.

- L'OMS envisage aussi de mettre au point des estimations et des projections des taux de mortalité par âge et par sexe pour tous les pays du monde.
- Mesure de l'état de santé : L'objectif à long terme de ces travaux est d'encourager la mise au point et l'utilisation d'indicateurs types de la santé, de l'incapacité et des maladies aux fins de l'évaluation des politiques sanitaires et des programmes en matière de santé. Les produits suivants sont actuellement prévus : i) fixation d'une terminologie, de normes et de protocoles destinés à faciliter la comparabilité et l'analyse des données sur l'état de santé; ii) en 1999/2000, bilan critique des séries de données existantes sur l'état de santé en général, en vue de déterminer la qualité de ces données, leur couverture et leur utilisation aux fins de l'élaboration des politiques; iii) en 2001, publication d'un ouvrage répertoriant les meilleures pratiques pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de l'état de santé; iv) en 2000/2001, mise au point et expérimentation d'un ou de plusieurs instruments nouveaux (ou actualisés) pour la mesure normalisée de l'état de santé en s'appuyant sur les activités en cours à l'OMS - à cette fin, il faudra procéder à une expérimentation de cet ou de ces instruments dans deux pays au moins de chacune des régions de l'OMS dans le but d'en vérifier la validité et la fiabilité au niveau international et pour divers groupes socioéconomiques et différents états morbides spécifiques jugés prioritaires; et v) mise au point d'un logiciel pour faciliter la saisie, l'analyse, la présentation et la comparaison des données recueillies.
- Évaluation de l'état de santé : Dans ce domaine, le plan de travail de l'OMS comprend des activités à la fois d'élaboration de normes et de collecte de données. En étroite coordination avec les activités parallèles concernant la mesure de l'état de santé, l'OMS mettra au point un cadre conceptuel global pour la description et l'évaluation de la santé. Une série d'ateliers d'experts sera organisée en vue de parvenir à un consensus sur les questions théoriques et méthodologiques en rapport avec l'évaluation de l'état de santé, et des instructions normalisées seront élaborées pour la collecte internationale de données. Il sera procédé à des essais pilotes sur des projets d'instruments d'évaluation dans différents contextes, ce qui conduira à la réalisation d'enquêtes par

sondage dans la population afin d'évaluer toute une gamme d'états de santé. Au nombre des produits de ces activités figureront des directives méthodologiques pour l'évaluation de l'état de santé, des instruments d'enquête et des manuels techniques, ainsi que des bases de données empiriques sur les valeurs de l'état de santé et leurs facteurs déterminants potentiels.

- Famille des classifications internationales de l'OMS : Dans le domaine des classifications, une importance et une attention accrues seront accordées à l'utilisation et à la mise en pratique à l'échelle mondiale de la famille des classifications internationales constituée par l'OMS. La Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM) et la Classification internationale des handicaps : déficiences, incapacités et désavantages (CIDIH) seront unifiées en vue de fournir des informations et des directives sur différents aspects de la santé des individus et des populations : la CIM en tant que cadre étiologique pour la mortalité et la morbidité, et la CIDIH en tant que base pour l'étude du fonctionnement et de l'incapacité.
- Les besoins et pratiques actuels du réseau d'utilisateurs seront passés en revue. Progressivement, le nombre de Centres collaborateurs de l'OMS pour la famille des classifications internationales sera accru et leurs travaux seront transformés en un réseau mondial actif pourvu d'un soutien informatique approprié qui offrira des instruments pour la communication des données, l'assurance de la qualité et la formation via Internet. Le concept de "famille" de classifications et l'utilisation conjointe de ces nomenclatures comme base d'un système moderne d'information sanitaire seront analysés.
- Comptes nationaux de la santé : Comme suite à l'élaboration par l'OCDE d'un projet de directives sur les comptes nationaux de la santé, l'OMS a étudié son adaptabilité aux pays à revenu moyen et à faible revenu et contribue (avec la Banque mondiale et certains pays donateurs) à la mise en œuvre de mesures nationales des dépenses en matière de santé dans un grand nombre de pays. Les résultats de la première étape seront publiés dans le Rapport sur la santé dans le monde 2000, dans le but à la fois d'améliorer la méthodologie (en concertation avec d'autres organismes internationaux intéressés) à l'aide d'un mode d'emploi et de promouvoir la production périodique de comptes nationaux de la santé dans la plupart des pays du monde.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Directives méthodologiques pour l'évaluation de l'état de santé, instruments d'enquête et manuels techniques, ainsi que bases de données empiriques sur les valeurs de l'état de santé et leurs facteurs déterminants potentiels.
- Mise en pratique à l'échelle mondiale de la famille des classifications internationales de l'OMS.
- Mode d'emploi pour promouvoir la production périodique de comptes nationaux de la santé dans la plupart des pays du monde.

Activités nouvelles :

- Dans le courant de 2000, l'OMS publiera le compte rendu définitif de la Conférence sur les mesures synthétiques de la santé de la population (Maroc, décembre 1999).

OMS (Bureau régional de l'Europe) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Perfectionnement et adaptation en fonction de l'évolution des besoins du système de statistiques internationales de la santé (indicateurs de la base de données sur la "Santé pour tous" gérée par le Bureau régional de l'Europe) pour suivre plus facilement la mise en œuvre, l'analyse et les résultats aux niveaux international et national de la politique appliquée par l'OMS dans le programme Santé 21. Mise au point de méthodes et de moyens permettant d'avoir un meilleur accès à la base de données internationales sur la Santé pour tous et établissement de liaisons entre celle-ci et les bases de données nationales correspondantes.
- Harmonisation des indicateurs de la Santé pour tous avec les statistiques de la santé réunies par d'autres organisations et institutions internationales, établissement par exemple d'une taxinomie commune ou de définitions équivalentes.
- Mise au point d'instruments communs pour les enquêtes sur la population et mise à profit de ce travail pour réajuster rétrospectivement les données d'enquêtes nationales faciles à obtenir pour des comparaisons internationales.

Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie :

- Établissement d'une liste modifiée d'indicateurs opérationnels de la Santé pour tous, définitions, instruments de collecte annuelle de données et changements correspondants à apporter à la base de données sur la Santé pour tous.
- Taxinomie commune et Recueil international des indicateurs de la santé (le cas échéant avec d'autres organisations internationales).
- Élaboration et publication de questionnaires communs pour les enquêtes-santé par entrevue.

Activités nouvelles :

- Collecte et analyse des données et rapport de suivi des politiques appliquées dans Santé 21 dans la Région européenne (2000-2001).
- Publication régulière de données essentielles tirées de la base de données sur la Santé pour tous.
- Élargissement du réseau EUPHIN-EAST à un plus grand nombre de pays participants et mise en service de ce réseau pour la communication de données à l'OMS.

Collecte de données :

- Mise à jour de la base de données régionale sur la "Santé pour tous", qui contient des indicateurs statistiques pour suivre l'application de la Stratégie de la santé pour tous en Europe (état de santé de la population, services de santé, modes de vie, et politiques de l'environnement et de la santé) (voir également l'élément de programme 6.1).
- Publication de rapports périodiques sur l'état de santé en Europe et pays par pays (Bilans-santé par pays).
- Amélioration de la comparabilité internationale des données en élaborant des définitions normalisées et en encourageant les pays à les appliquer, en mettant au point des méthodes et instruments de mesure communs pour les enquêtes-santé par entrevue et en aidant les pays à appliquer la dixième version révisée de la Classification internationale des maladies.

OIT :

Travaux de méthodologie en cours :

- Élaboration de méthodes nouvelles pour la collecte d'informations sur les lésions professionnelles en faisant appel à des enquêtes auprès des ménages, des enquêtes auprès des établissements, des sources administratives comme les données des dispensaires de la médecine du travail, etc. En premier lieu, ces méthodes seront mises au point et testées par le Bureau de statistique en collaboration avec le Service de la sécurité et de la santé au travail du BIT, en concevant et en expérimentant des modules appropriés pouvant être rattachés à un programme périodique d'enquêtes, en vue de recueillir des informations sur les aspects relatifs à la sécurité et à la santé de la population active. Les modules et les conseils sur la manière de les mettre en pratique seront incorporés dans un manuel technique sur la mesure de la santé au travail.

Division de statistique de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Manuel de statistiques sur les incapacités

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Activités nouvelles :

- Établissement d'un rapport sur l'état de santé de la population et les services médicaux dans les pays de la CEI (2000, quatrième trimestre).
- Poursuite des travaux de collecte et de collationnement des données sur la santé publique communiquées par les services statistiques nationaux des pays de la CEI (2000-2002).

4.10 STATISTIQUES DIFFÉRENCIÉES EN FONCTION DU SEXE (ex EP 4.2)

Exposé des problèmes : promouvoir la collecte, la mise à jour, l'amélioration et l'harmonisation de données ventilées par sexe, y compris l'amélioration des concepts et des méthodes, en vue : i) d'évaluer et d'étudier de façon suivie la contribution des femmes et des hommes à l'économie et à la société, ii) de mettre en lumière les disparités entre les hommes et les femmes quant aux conditions de vie et aux niveaux de vie au cours de leur existence, et iii) d'encourager l'intégration d'une perspective tenant compte des spécificités de chaque sexe dans tous les domaines de la statistique.

Objectifs stratégiques à moyen terme : organisation d'un échange de documents décrivant l'expérience acquise par les pays en ce qui concerne la mise au point d'approches orientées vers l'action qui permettent d'étudier de façon suivie et d'évaluer la contribution des femmes et des hommes aussi bien à l'économie nationale qu'à l'économie familiale ou domestique. Pour la CEE et la Division de statistique de l'ONU, rapport de la réunion de travail de 2000/2002 organisée pour traiter de questions comme celles énumérées ci-dessus.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).
- approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Rapporteur : Division statistique de l'ONU

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence :

Travaux de méthodologie en cours :

- Réunion de travail de la CEE sur les statistiques différenciées en fonction du sexe organisée en 2001/2002, en coopération avec la Division statistique de l'ONU, en vue d'examiner les sujets suivants : i) détermination des questions nationales prioritaires ayant trait aux différences entre les sexes et statistiques requises pour l'application et l'évaluation des politiques et programmes, l'accent étant mis en particulier sur les indicateurs reflétant la distinction homme-femme et les indices plus généraux d'égalité entre les sexes; ii) différences entre les sexes dans l'éducation scolaire et extrascolaire, l'utilisation des technologies nouvelles et l'accès à celles-ci. Conséquences pour l'accès au marché du travail, la carrière et les gains; iii) aspects du

vieillesse des populations touchant aux différences entre les sexes, qu'il s'agisse de la santé, des besoins et responsabilités en matière de soins, de la participation économique ou de revenu; et iv) rôle des femmes et des hommes dans les processus de prise de décisions : évolution de leur participation à la vie politique, au monde des affaires et à d'autres niveaux dans des fonctions permettant d'exercer une influence dans la sphère publique.

Activités nouvelles

- Élaboration par le secrétariat en collaboration avec les services nationaux de statistique intéressés, d'une nouvelle publication statistique sur les hommes et les femmes dans la région de la CEE (2000/2002) aux fins de l'évaluation prévue par l'ONU en l'an 2000 dans toutes les régions du monde.

Ressources du secrétariat : importantes

Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Voir dans les éléments de programme 4.1 et 4.2 b) la description des travaux du Groupe concernant l'"Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations : travaux de recherche sur leur comportement et leur qualité de vie", qui a un rapport avec les statistiques différenciées en fonction du sexe.

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours : néant

Activités nouvelles : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 36 - Distribution des revenus et conditions de vie (362)*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Une équipe spéciale (Task Force) va élaborer la méthodologie européenne pour l'élaboration d'un compte satellite sur la production des ménages conforme aux concepts des comptes nationaux qui intégrera des données sur l'utilisation du temps.

Activités nouvelles :

- Des enquêtes sur l'utilisation du temps ne devraient être réalisées que par environ la moitié des États membres. Pour étendre le projet à tous les pays de l'Union européenne, un soutien financier de la DG Emploi et affaires sociales est nécessaire. Cette enquête produira des données adéquates pour le suivi des politiques concernant l'égalité des chances, la jeunesse et les enfants, ainsi que les horaires de travail.

Activités d'autres organismes :

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Prospérité économique;
- Progrès dans la quantification statistique de la violence et de la criminalité;
- Progrès accomplis par les gouvernements dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans les paragraphes 206 et 207 des Déclaration et Programme d'action de Beijing;
- Études sur le vieillissement et amélioration des statistiques nécessaires pour l'élaboration des politiques;
- Besoin de statistiques et d'indicateurs ventilés selon le sexe;
- État des données ventilées selon le sexe dans le système statistique mongol;
- Élaboration de statistiques différenciées en fonction du sexe et indicateurs concernant l'emploi;
- Besoins et lacunes en matière de données pour l'élaboration de politiques sociales;
- Moyens de calcul et d'analyse des données statistiques sur les femmes et les hommes et établissement de rapports nationaux.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Publication qui met en relief la nécessité de réunir des statistiques différenciées en fonction du sexe pour les secteurs jugés prioritaires dans le Programme national d'action pour la promotion de la femme en Mongolie, à savoir l'éducation, les femmes rurales, la condition de la femme et ses droits au sein de la famille, les femmes et la pauvreté, la violence contre les femmes, et la participation des femmes dans la prise des décisions.

Division de la population de l'ONU :

Travaux de méthodologie en cours :

- Toutes les études concernant les statistiques démographiques comprennent des analyses des spécificités de chaque sexe et font état de facteurs différenciés en fonction du sexe (voir également l'élément de programme 4.1).

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) :

Nouveaux travaux de méthodologie :

- Le CEI-STAT projette d'élaborer un modèle de plan pour l'analyse des indicateurs des statistiques différenciées en fonction du sexe sur la base des données provenant des nouveaux recensements de la population dans les pays de la CEI (2001-2002).

Autres organismes exerçant une activité dans ce domaine sans pour autant réaliser de travaux de méthodologie :

- Division de statistique de l'ONU

4.11 AUTRES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES

4.11a INDICATEURS ET CADRES SOCIAUX

Exposé des problèmes : Faire un nouvel effort pour mettre au point un cadre cohérent d'indicateurs sociaux comparables au niveau international dans des domaines déterminés (santé, éducation, criminalité et systèmes de protection sociale, par exemple), en partant de certaines des idées formulées dans les années 60 et 70 et en prenant connaissance des raisons pour lesquelles ces efforts avaient échoué à l'époque. Les travaux devraient aussi s'appuyer sur les activités sectorielles et sur les liens entre les différents niveaux sectoriels. Dans un premier temps, ils devraient être axés sur l'aspect conceptuel, compte tenu des problèmes rencontrés précédemment dans ce domaine. Les questions de normalisation des concepts et des définitions pourront suivre le travail conceptuel général et les activités précises dans des secteurs spécifiques.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Un plan de travail pour l'élaboration coordonnée et en coopération d'un cadre cohérent d'indicateurs sociaux, mettant en lumière les domaines où il y a chevauchement ou double emploi entre plusieurs organisations internationales et tenant compte des faits nouveaux qui touchent d'autres plans de travail sectoriels.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000
: néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Poursuite des travaux d'élaboration d'indicateurs sociaux à partir des données existantes, en faisant une large place à l'efficacité de la politique sociale;

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Groupe de travail sur la politique sociale présentera une communication.

Activités nouvelles :

- Comparaison des méthodologies utilisées par l'OCDE (SOCX) et Eurostat (SESPROS) pour le classement des données sur les dépenses sociales, en collaboration avec Eurostat.

Activités d'Eurostat : (*Thème 38 – Autres statistiques sociales (382)*) :

Activités nouvelles :

- Les travaux se concentreront sur trois publications papier et sur la diffusion d'informations via Internet. Un ensemble d'indicateurs sociaux fondamentaux adaptés pour refléter les principaux besoins de la politique seront élaborés. La troisième édition du livre de poche sur les conditions sociales en Europe sera également réalisée. Enfin, l'établissement, en coopération avec la DG Emploi et affaires sociales, d'un deuxième rapport sur la situation sociale dans l'Union est également prévu.

Activités d'autres organismes :

Le Groupe de Sienne :

Travaux de méthodologie en cours :

- Le Groupe de Sienne a pour objet de promouvoir et coordonner la coopération internationale dans le domaine des statistiques sociales en mettant l'accent sur les indicateurs sociaux, la comptabilité sociale, les concepts et classifications ainsi que sur l'analyse des liens et cadres d'intégration des données sociales, économiques et démographiques en vue de la formulation et de l'analyse de politiques.

Autres organismes exerçant une activité dans ce domaine sans pour autant réaliser de travaux de méthodologie :

- Division de statistique de l'ONU

4.11b ENQUÊTES SOCIALES POLYVALENTES (ex EP 4.3)

Exposé des problèmes : Obtenir, sur la base d'enquêtes auprès des ménages, des données sociales et économiques qui complètent les statistiques et indicateurs économiques établis à partir d'autres sources, de manière à pouvoir les utiliser ensemble et à avoir ainsi un éventail complet de statistiques et d'indicateurs sociaux fiables, disponibles en temps opportun et comparables pour définir des politiques

et les mettre en œuvre et pour surveiller les effets des mesures prises dans des domaines tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, la convergence, la cohésion sociale et la communication de données sociales.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Pour Eurostat : i) un éventail complet de statistiques et d'indicateurs sociaux comparables et multidimensionnels, avec un sous-ensemble d'informations sur la dynamique des processus et transitions à caractère social (un produit spécifique particulièrement important serait des distributions de revenus harmonisées et des mesures connexes); ii) des rapports sociaux correspondants; iii) accessoirement, des innovations dans le domaine des méthodes d'enquête, y compris la conception et l'utilisation des questionnaires, la conception des échantillons, les aspects liés à la non-réponse, les imputations, les bases de données longitudinales, etc., le tout dans un contexte multinational; et iv) des définitions et règles de mesure des variables harmonisées se rapportant aux personnes et aux ménages et systèmes de métadonnées sur ces variables (variables harmonisées se rapportant aux personnes et aux ménages dans les domaines suivants : lieu de résidence, revenu, emploi, éducation, logement, groupe social).

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000
: néant

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

Eurostat : Groupe de travail : Enquête sur le budget des ménages, 21 et 22 septembre 2000.

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence : néant

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 36 – Distribution des revenus et conditions de vie (361, 364)*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Pour ce qui concerne l'enquête sur le budget des ménages, les résultats de l'enquête de 1998 de la plupart des États membres, couvrant la collecte de données, la recodification, la validation et la diffusion des données, devraient être disponibles pour la fin de l'année. L'enquête 1998 sera également utilisée comme référence pour la mise à jour de la méthodologie européenne. Le premier rapport sur la qualité de l'enquête est prévu pour l'an 2000 et devrait permettre de dégager des recommandations pour améliorer la qualité des données relatives aux dépenses utilisées pour l'estimation de la consommation privée du SEC et le calcul des pondérations des IPCH.

Activités nouvelles :

- En ce qui concerne le PCM, cinq vagues (1994-1998) seront achevées dans le format de production pour la fin de l'année 2000, ce qui améliorera l'actualité du projet. Pour assurer l'accessibilité du projet, les travaux se concentreront sur la mise à jour de la base de données des utilisateurs (les vagues 1994-1997 devraient être prêtes pour mai 2000) et sur la production de la première publication générale sur les résultats longitudinaux du PCM. Une dernière prolongation de trois ans (2000-2002) du panel actuel devrait débiter par une révision du questionnaire pour mieux répondre aux besoins des nouveaux utilisateurs et par un élargissement de l'échantillon pour corriger la diminution naturelle des effectifs des vagues antérieures. Toutefois, pour que le projet soit réalisable, un cofinancement de la DG Emploi et affaires sociales est nécessaire.

Activités d'autres organismes :

Aucune communication sur des activités éventuelles.

**4.11c REGISTRES ET FICHIERS ADMINISTRATIFS UTILISÉS POUR
L'ÉTABLISSEMENT DES STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES
(ex EP 4.4)**

Exposé des problèmes : Promouvoir l'utilisation de registres et de fichiers administratifs pour l'établissement de statistiques nationales et internationales en vue de diminuer les coûts de rassemblement des données, de réduire la charge pesant sur les répondants, ou d'améliorer la qualité des données. Établir un cadre pour l'intégration des données provenant de sources administratives, d'enquêtes et d'autres sources. Procéder à des recherches méthodologiques sur les caractéristiques des sources administratives, notamment leur actualité, leur couverture, leur exhaustivité et leur fiabilité.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Organisation d'un programme d'échange de documents sur les expériences des pays membres dans le domaine de l'exploitation des registres et des sources administratives. En outre, d'autres activités inscrites aux programmes de travail internationaux concernant les statistiques sociales devraient porter, en tant qu'élément du plan, sur l'échange d'informations concernant l'exploitation des sources administratives.

Pour Eurostat, i) inventaire des registres et sources administratives actuellement utilisées dans l'Union européenne et certains autres pays de la CEE dans le domaine des statistiques sociales et démographiques; et ii) publication de communications nationales sur les stratégies d'utilisation des registres administratifs pour l'établissement de statistiques sociales.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2000 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après)

Réunions de juillet 2000 à juin 2002 :

CEE/Eurostat : Réunion de travail commune/séminaire sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (2001/2002)

Eurostat : Groupe de travail : Directeurs des statistiques sociales, 13 et 14 juin 2000

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2000 à juin 2002 :

Activités de la Conférence :

Travaux de méthodologie en cours :

- Réunion de travail/séminaire sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement de statistiques sociales et démographiques (conjointement avec Eurostat, à Luxembourg, en 2001/2002), qui examinera les sujets suivants : i) considérations qualitatives en rapport avec l'utilisation de données et registres administratifs à des fins statistiques; ii) faits nouveaux concernant les méthodes à appliquer pour établir des liaisons entre les registres et les fichiers administratifs (y compris les méthodes d'édition); iii) utilisation des registres des activités industrielles et commerciales pour les statistiques sociales; iv) utilisation novatrice et emploi projeté des technologies de l'information dans le domaine des statistiques sociales et démographiques; v) rapports périodiques d'Eurostat sur l'harmonisation et l'intégration, et programmes de recherche bien précis au titre du "Cinquième programme-cadre".

Activités de l'OCDE : néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 38 – Autres statistiques sociales (383)*) :

Travaux de méthodologie en cours : néant

Activités nouvelles : néant

Activités d'autres organismes :

OIT :

Travaux de méthodologie en cours :

- Directives pour l'utilisation directe et efficace des fichiers administratifs (par exemple, registres des bureaux de placement, de l'assurance chômage, de la sécurité sociale et de l'inspection du travail, enregistrements et notifications des accidents du travail et des maladies professionnelles) comme point de départ pour l'établissement d'indicateurs relativement peu coûteux sur l'état et l'évolution du marché du travail (par exemple, l'emploi, le chômage, les salaires, le revenu du travail, les accidents du travail et les maladies professionnelles, ainsi que les conflits du travail).
